

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

p. 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE  
OUVRIÈRE**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2215 - 14 janvier 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

# La lutte des travailleurs de Tunisie et d'Algérie est aussi la nôtre

p. 3 et 8



**Campagne contre les 35 heures**

**Démagogie et mensonges**

M 06189 - 2215 - F: 1,00 €



p. 5

## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ La loi Loppsi 2
- Limoges : les bigots font leur blé
- L'A86 est bouclée
- p. 5 ■ Valls et les 35 heures
- 35 heures : démagogie et mensonges
- Revenu de solidarité active
- p. 6 ■ Fonction publique : « l'embauche à vie », un mythe pour les précaires
- Budget de la recherche : pipeau pour les chercheurs
- Aide médicale d'État : un rapport qui n'arrange pas le gouvernement
- p. 7 ■ Enseignement : difficultés pour les stagiaires
- Nord Pas-de-Calais : suppressions de postes
- Lycée professionnel Arthur-Rimbaud : classes surchargées
- p. 12 ■ Marché de l'immobilier
- Réquisition des logements vides
- Un toit, c'est un droit
- Maisons à 100 000 euros
- p. 13 ■ Les vœux de Sarkozy à l'Outre-Mer
- Visite de Sarkozy en Martinique
- Sécurité sociale des mines
- p. 16 ■ Servier met les morts en pertes et profits
- Grandes entreprises : hausses des bénéfices
- ISRI - Merckwiller

### Dans le monde

- p. 8-9 ■ Tunisie : la révolte s'étend
- Algérie : l'explosion de colère
- Niger : l'enlèvement et la mort de deux jeunes
- Crise alimentaire mondiale
- p. 10 ■ Haïti : un an après le séisme
- États-Unis : assassinats dans l'Arizona

### Il y a 90 ans

- p. 11 ■ Italie, janvier 1921 : formation du PC

### Dans les entreprises

- p. 14 ■ Pagaïlle à la SNCF : Pépy persiste et signe
- Municipaux de Grenoble
- Hôpital du Vinatier
- Cliniques privées
- p. 15 ■ Camaïeu - Roubaix
- Fralib - Gémenos
- Snecma - Corbeil
- Ryanair - Marseille

## • Rupture amiable du contrat de travail

# Licenciements simplifiés pour les patrons

Les ruptures dites « amiables » du contrat de travail, c'est-à-dire les licenciements théoriquement acceptés conjointement par l'employeur et le salarié, ont connu depuis leur mise en place en 2008 un succès croissant. Durant le mois de janvier, on devrait dépasser les 500 000 licenciements réalisés par ce biais depuis leur introduction. Et il n'y a pas beaucoup à s'interroger sur la raison de ce succès : c'est une très bonne aubaine pour les patrons qui veulent se débarrasser de leurs salariés.

Cette nouvelle disposition a été introduite d'abord par la voie d'un accord interprofessionnel, à la demande de Laurence Parisot, la présidente du Medef, en obtenant la signature de quatre confédérations syndicales (toutes sauf la CGT). Peu de temps après, cet accord a été intégré dans le Code du travail.

Mais cette disposition repose sur une escroquerie, à savoir que le salarié serait « libre » d'accepter ou de refuser la demande

de licenciement amiable que lui propose son patron. Car, dans la réalité, bien souvent, quand un patron ou son représentant veut obliger un salarié à accepter cette procédure, la « liberté de choix » ressemble plus au chantage : le salarié se retrouvant « libre » de choisir entre un licenciement pour faute inventée, sans indemnités, et une rupture

amiable, elle, indemnisée.

Et si cette procédure est autant développée, c'est que les patrons y ont trouvé leur compte. Cela leur permet de s'exempter des quelques obligations qui pèsent sur eux, en particulier pour les licenciements économiques, en faisant en plus payer par l'assurance chômage ce qu'ils auraient dû assumer financièrement. Le coût de ces ruptures pour les caisses de Pôle emploi se monterait à 1,32 milliard d'euros pour la seule année 2010.

L'augmentation du recours à cette procédure est de 31 % sur un an et s'accroît sans cesse au fil des mois. En novembre 2010, il y a eu 21 900 inscriptions à Pôle emploi à ce titre. On peut comparer ce chiffre au nombre d'inscriptions le même mois au titre des licenciements économiques : 15 500.

On comprend pourquoi le Medef et le gouvernement se félicitent du succès de ce dispositif. C'est une marche de plus vers le retour au droit de licencier à leur guise qu'avaient les patrons il y a quelques

dizaines d'années. Ce qui est plus déplacé, c'est le contentement affiché par les représentants de la CFDT, signataire de cet accord. Du moment que patrons et gouvernements leur demandent de signer, tout serait donc parfait ? Pour eux, peut-être, mais pas pour les travailleurs.

Paul SOREL



## Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

### Besançon

Samedi 5 février à partir de 16 heures  
Salle de la Malcombe

### Metz

Dimanche 20 février à partir de 11 h 30  
CALP (Centre d'activités et de loisirs) de Metz-Plantières

### Montbéliard

Samedi 5 mars à partir de 15 heures  
Halle polyvalente La Roselière

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233  
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org  
www.union-communiste.org  
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière  
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière  
multimédia  
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière  
audio

(version parlée de nos textes)  
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information  
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise  
du 10 janvier



# Solidarité avec nos frères les travailleurs de Tunisie et d'Algérie en lutte !

Depuis plus de trois semaines, une vague de révoltes populaires secoue la Tunisie. Malgré une répression sanglante qui a fait vingt morts, le gouvernement ne parvient pas à la briser. Au départ, il y a le suicide par le feu d'un jeune chômeur vivant de vente ambulante pour protester contre la confiscation par la police de son étal, qui lui permettait de faire vivre toute

sa famille. Depuis, les manifestations se sont répandues dans plusieurs villes du pays, violemment réprimées partout. Elles sont le fait de la jeunesse populaire, chômeurs, travailleurs, ménagères, protestant contre le chômage, contre la pauvreté, mais aussi contre la dictature de Ben Ali qui règne sur le pays depuis vingt-trois ans avec le soutien de toutes les grandes puissances. Sur ce terrain, les manifestants ont été rejoints par d'autres catégories, lycéens et avocats.

Bien sûr, parmi les causes de cette révolte, il y a des raisons politiques propres à la Tunisie: l'absence de libertés élémentaires, le flicage du pays au profit de la dictature, la corruption notoire des sphères dirigeantes et la mainmise de la famille du dictateur sur l'économie du pays.

Pendant que le régime se vante d'un taux de progression économique exceptionnel, seule la famille de Ben Ali, son entourage et son clan s'enrichissent, et la majorité de la population est maintenue dans la pauvreté.

Mais la colère dont ce mouvement de protestation témoigne en Tunisie n'est pas spécifique à ce pays. La semaine dernière, l'Algérie voisine a commencé à s'embraser. De véritables émeutes de la faim ont éclaté contre les hausses des prix des produits de première nécessité, alimentaires en premier lieu. Parties du quartier populaire d'Alger Bab-el-Oued, elles se sont étendues à d'autres grandes villes du pays. Dans un pays où le chômage est grave et où les salaires de ceux qui ont un emploi sont bas, ces hausses des prix de la nourriture, sont catastrophiques pour les classes pauvres.

Ceux qui se révoltent là-bas, en Tunisie, en Algérie, sont des travailleurs, des chômeurs, des classes pauvres, nos sœurs, nos frères, une partie de nous-mêmes. Et, pas seulement parce qu'une partie de la classe ouvrière ici, en France, est composée de travailleurs originaires

de là-bas, de première ou deuxième génération, de ce Maghreb si longtemps colonisé par notre impérialisme, lequel continue toujours à tirer profit de l'exploitation des travailleurs de ces pays.

Mais les causes profondes de la révolte là-bas rejoignent ce qui nous amènera nous, les travailleurs d'ici, à réagir si nous voulons préserver nos conditions d'existence. La crise économique, la crise du capitalisme, qui pousse les classes laborieuses vers la pauvreté, enrichit en même temps une petite minorité. Que cette minorité accapare cette richesse par la malversation, la corruption, l'appropriation des caisses de l'État, comme cela se fait en Tunisie ou en Algérie et dans bien des pays pauvres, ou par l'exploitation légale ou la spéculation, le résultat va dans le même sens. Le capitalisme en crise aggrave encore les inégalités. Ben Ali en Tunisie ou ses homologues en Algérie s'enrichissent d'une autre manière que les Arnault, Pinault, Bettencourt, Servier ou les Peugeot et Dassault. Ces derniers n'ont même pas besoin d'occuper des fonctions dans l'État pour détenir la puissance sociale. Mais les uns comme les autres s'enrichissent de l'exploitation des travailleurs. Ils sont complices, ils s'appuient les uns sur les autres et s'entraident.

Alors, notre solidarité de travailleurs va vers les révoltés de Tunisie et d'Algérie. Et bien au-delà de la simple solidarité, la classe ouvrière a, de part et d'autre de la Méditerranée, le même intérêt à se débarrasser d'un système économique où l'argent est roi et ceux qui le possèdent sont maîtres de la société. Mais où, cependant, ceux qui créent les richesses permettant à tant de parasites de prospérer, ceux qui font marcher toute l'économie sont en permanence poussés vers la pauvreté. Et où la police comme l'armée sont là pour faire taire ceux qui protestent.

La classe ouvrière, qui est massivement présente des deux côtés de la Méditerranée, représente une force internationale et ses intérêts fondamentaux sont partout les mêmes. Et lorsqu'elle en aura pris conscience, c'est unie qu'elle aura la force de mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation et de créer une société fraternelle où il n'y aura plus de place pour les parasites du travail humain.

Arlette LAGUILLER

## Renault, Besson et la piste du Dragon

Renault a mis à pied trois cadres, employés au Technocentre de Guyancourt, dans les Yvelines, en liaison avec son programme de véhicules électriques. Le constructeur automobile les soupçonne d'avoir livré des informations «stratégiques», et envisagerait de les licencier.

Interrogé sur le sujet, Eric Besson, le ministre de l'Industrie et de l'Économie numérique, n'a pas pu se retenir de citer «la piste chinoise» qui serait «privilegiée», même s'il se défendait de l'affirmer. Pas

plus qu'il n'a pu s'empêcher de voir dans les premières pages de ce feuilleton rocambolesque «les risques pour nos entreprises en matière d'espionnage industriel, en matière d'intelligence économique».

Il est sans doute difficile, après une période riche en démagogie xénophobe au ministère de l'Immigration, de ne pas voir «la main de l'étranger» plongée dans les «secrets industriels» de l'automobile tricolore.

Besson sait d'ailleurs sans doute de quoi il parle. Une

révélation de WikiLeaks ne vient-elle pas d'inspirer à un quotidien norvégien le titre suivant: «La France est l'empire du Mal pour ce qui est du vol de technologie»? On y apprend que «l'espionnage français est tellement important que la totalité des dégâts pour l'économie allemande est supérieure aux dégâts provoqués par la Chine ou la Russie».

L'arroseur arrosé, en quelque sorte, et qui ne brille pas par son intelligence... économique.

Viviane LAFONT

### Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet:

## Les religions, l'athéisme, et le matérialisme

Vendredi 28 janvier  
à 20h30

Espace Paris-Est Montreuil  
128, rue de Paris – Montreuil  
(Seine-Saint-Denis)

Métro: Robespierre (ligne 9)  
Participation aux frais: 3 euros

## • La loi de sécurité intérieure dite Loppsi 2

# Encore une loi sécuritaire

**Le projet de « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure », appelée Loppsi 2, a été approuvé en deuxième lecture par l'Assemblée nationale, et va prochainement être rediscuté au Sénat sur quelques points de détail, avant sa promulgation définitive.**

Sous ce nom barbare de loi Loppsi 2, se cache un fourre-tout de mesures répressives et policières, reprenant toutes les déclarations sécuritaires de Sarkozy et de Hortefeux de ces derniers mois, en particulier celles qui ont été martelées dans le discours de Sarkozy à Grenoble l'été dernier.

Il avait demandé, par exemple, que les meurtriers de policiers soient déchus de leur nationalité quand ils sont d'origine étrangère. Ce sera désormais le cas : outre l'augmentation de la peine de sûreté portée à trente ans, ils pourront être déchus de la nationalité française, s'ils sont naturalisés depuis moins de dix ans.

Sarkozy a obtenu la mesure qu'il exigeait. La double peine a été ainsi réintroduite, après avoir été dénoncée, puis supprimée en 2003 par... Sarkozy.

D'une manière générale, plusieurs syndicats de magistrats et d'avocats, nombre d'associations dénoncent dans cette loi un durcissement notoire et inutile du droit pénal. Les peines-plancher seront désormais la règle pour les auteurs de violences aggravées, alors que ce n'était le cas auparavant que pour les récidivistes. Certains nouveaux « délits » apparaissent, comme le chahut d'assemblées électorales. D'autres sont aggravés, comme celui de vente à la sauvette. L'amende

encourue contre ces dangereux malfaiteurs est portée de 750 euros à 3 750 euros, et une peine de prison pourra même être requise.

Mais c'est dans la liberté offerte aux policiers de faire ce qu'ils veulent vis-à-vis des mal-logés que la nouvelle loi est la plus critiquée. En effet, un article autorisera désormais la police à procéder à l'expulsion de tous les occupants d'habitats hors normes (tente, cabane, caravane, yourte, mobile home, bidonville...) sur les terrains publics ou privés, et à la destruction de leur habitat. Et tout cela sur simple décision administrative, sans contrôle d'un juge. Toutes les associations d'aides aux Roms ont bien entendu protesté contre ce projet de loi. Mais nombre d'autres mal-logés sont également visés par ces nouvelles possibilités offertes aux policiers. Vivre à

l'année dans un camping ou dans un abri de fortune risque d'être encore plus aléatoire.

Pour une fois, pourrait-on dire, l'imagination des députés de droite a pu s'exprimer : couvre-feu pour les mineurs de moins de 13 ans, filtrage des sites internet, renforcement de la police municipale et privatisation des missions de sécurité, création du délit d'usurpation d'identité sur internet...

Dans le domaine de la vidéo-surveillance, tarte à la crème de ceux qui veulent faire dans le sécuritaire, la loi étend et encourage son recours. Mieux même, le préfet pourra

la rendre obligatoire et imposer aux communes des caméras en cas de « nécessité impérieuse de sécurité publique ». Désormais, la police pourra faire ce qu'elle veut, exploiter toutes les images qui existent, sans restriction, y compris en sous-traitant à des entreprises privées.

Loppsi 2, onzième loi de ce type depuis 2002, avalise, légalise les dérives policières décidées en haut lieu. Sous prétexte de sécurité intérieure, Sarkozy et ses sbires se font mousser en flattant les préjugés sécuritaires les plus droitiers.

**Bertrand GORDES**

### Communiqué

À l'appel de nombreuses organisations, partis de gauche et syndicats

**Journée de mobilisation contre le projet de loi Loppsi 2  
Samedi 15 janvier 2011**

**À Paris, rassemblement à 14h 30, place de l'Odéon**



Évacuation par la police d'un campement de Roms à Bobigny en octobre 2010.

## • Ile-de-France

# L'A86 est bouclée, Vinci touche le gros lot

**Il est désormais possible de faire le tour de la petite couronne parisienne sans quitter l'autoroute A86. Les travaux de ce super-périphérique long de 80 kilomètres, qui avaient débuté il y a plus de quarante ans, se sont achevés avec la construction d'un tunnel long de 10 kilomètres, dont le dernier tronçon, entre Vaucresson et Versailles, vient donc d'ouvrir au trafic.**

Ce tunnel, baptisé Duplex, a été présenté comme un exploit : construit sur deux niveaux, chacun pour un sens de circulation, il supprimerait les risques de collision frontale. Interdit aux poids lourds et aux deux-roues pour des raisons de sécurité, il permettrait aussi de relier en dix minutes les villes de Rueil et Versailles, alors que le même trajet, effectué en surface, prend au moins 45 minutes.

Notons tout d'abord qu'il est socialement aberrant qu'un tel ouvrage, un équipement déterminant pour les déplacements de millions de Franciliens, ait pris tant de temps pour être achevé. Car la question n'était pas tant de le construire que de trouver une solution... compatible avec les intérêts privés des propriétaires de terrains et d'immeubles situés dans cet

Ouest parisien chic et cher, et avec les blocages d'élus flattant une clientèle électorale qui voulait bien d'une super-rocade, pourvu que nuisances et inconvénients l'accompagnant (pollution, bruit, emprise au sol des accès, etc.) soient rejetés dans les communes voisines.

C'est ainsi, d'abord pour ménager cette somme d'intérêts, qu'il a finalement été décidé d'enterrer le dernier tronçon de l'A 86, une attention à laquelle n'ont pas eu droit des banlieues moins favorisées, qui sont donc parcourues en surface par cette autoroute.

Mais ceux qui ont eu droit à un super-traitement de faveur, ce sont finalement les actionnaires de Vinci, un géant du BTP dont une filiale, Cofiroute, a reçu la concession de ce tunnel pour 75 ans. En vertu de quoi, Cofiroute peut facturer jusqu'à près de un euro du kilomètre le fait d'emprunter son tunnel!

Certes, il existe un tarif dégressif, mais seulement pour les abonnés, le coût même de l'abonnement n'étant amorti, dit-on, qu'à partir de vingt aller et retour par mois.

Ce tunnel est peut-être un exploit technique, mais sûrement une autoroute pour riches. Et un racket scandaleux imposé aux automobilistes au seul profit des actionnaires de Vinci.

**Pierre LAFFITTE**

## • Limoges

# Les bigots faisaient leur blé... avec l'ergot de seigle!

La cour d'appel de Bordeaux vient de confirmer le jugement du tribunal administratif de Limoges déclarant illégales les subventions publiques allouées par les collectivités locales du Limousin aux « ostensions », grandes célébrations religieuses ayant lieu tous les sept ans à Limoges et dans dix-huit autres communes.

En 994, une épidémie de « mal des ardents » (ou ergotisme) était répandue dans le Limousin. Due à l'ingestion d'un champignon parasite dans le pain de seigle (ergot de seigle), cette maladie provoquait des sensations de brûlures intenses et des hallucinations. Pour conjurer le mal, les prêtres se mirent alors à organiser des processions

derrière les reliques des saints.

Interdites pendant la période révolutionnaire, les « ostensions » sont redevenues à la mode depuis quelques dizaines d'années. Est-ce à la suite d'une trop grande consommation de certains champignons ou d'une révélation divine? En tout cas en 2009, le Conseil général et le Conseil régional socialistes ont soudain décidé de financer les confréries religieuses qui les organisent, à hauteur de 23 600 euros pour le premier et 42 000 euros pour le deuxième. Avec l'aide apportée par certaines municipalités, ce sont donc plus de 100 000 euros d'argent public qui ont aidé les curés à « occuper » les rues et les places des villes du Limousin de mars à

octobre 2009!

L'association La Libre pensée a traduit en décembre 2009 les collectivités locales et les confréries devant le tribunal administratif de Limoges qui, s'appuyant sur l'article 2 de la loi de 1905, a déclaré ces subventions illégales. Qu'à cela ne tienne, le président du Conseil régional socialiste, Denanot, a décidé de faire appel, envisageant même, rien que ça, de contester la « constitutionnalité » de l'article en question de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État!

Il en a été pour ses frais, à moins de se pourvoir en Conseil d'État, et les confréries devront rendre l'argent public!

**Correspondant LO**

### • Valls et les 35 heures

# Une notoriété en faisant les poubelles de la droite

**En déclarant au début de l'année qu'il faut « déverrouiller les 35 heures », Manuel Valls a marqué sa différence par rapport aux autres candidats à la primaire du PS pour l'élection présidentielle de 2012.**

À l'en croire, sa proposition serait destinée à dépasser les querelles de personnes qui agitent le PS pour s'élever jusqu'à un débat d'idées, afin de répondre à ce « *devoir d'inventer* » que Valls « *assume pleinement* ». Rien de moins ! Le problème, c'est que l'invention dont il est si fier sort directement des poubelles de la droite.

Avant les élections de 2007, Royal s'était déjà demandé s'il ne faudrait pas « aller au-delà des assouplissements » déjà apportés aux 35 heures, reprenant une des litanies de la droite : le manque de souplesse dans la durée du travail. Mais aujourd'hui Royal préfère considérer les 35 heures comme une mesure emblématique de la gauche. Il n'y a pourtant pas de quoi s'en vanter, car la loi Aubry sur les 35 heures, c'est aussi l'annualisation du temps de travail, la flexibilité, de nouvelles exonérations de cotisations sociales. Il faut toute la mauvaise foi de la droite pour voir dans la loi Aubry une atteinte aux intérêts de « l'économie », autrement dit des intérêts patronaux. Pas gêné, Valls s'enfonce dans le sillage de tous ceux qui voudraient obtenir encore davantage de flexibilité pour satisfaire les hauts et les bas dans les besoins de main-d'œuvre du patronat.

Valls ne pouvait pas dire qu'il faut « travailler plus pour gagner plus » sans tomber carrément dans le plagiat. Mais

il s'adresse à la même clientèle, à commencer par ces petits patrons qui se considèrent comme des héros face à des ouvriers qui pour eux ne travailleront jamais assez et seront toujours trop payés. Et puis, parmi les aigris qui trouvent bien pratique de rendre les chômeurs responsables du chômage, certains se reconnaîtront peut-être en Valls.

### • 35 heures

## Démagogie facile et mensonges éhontés

**Lors de ses vœux aux patronat et aux syndicats, Sarkozy a lui aussi embouché la trompette contre les 35 heures, responsables à ses yeux de pratiquement tous les maux, puisqu'il a évoqué « les conséquences désastreuses des 35 heures sur la compétitivité, le pouvoir d'achat et les finances publiques ».**

En 1998 le gouvernement Jospin avait voulu que le passage aux 35 heures soit indolore pour le patronat et avait donc prévu de puiser largement dans l'argent public pour compenser les employeurs sous forme d'exonérations de cotisations sociales. Ainsi Martine Aubry, en tant que ministre du Travail qui a bâti cette loi des 35 heures, a commencé en 1998 dans la loi dite « Aubry I » par « inciter » les entreprises à réduire le temps de travail et à créer des emplois, en leur accordant à cette condition des réductions de cotisations sociales durant cinq ans. À partir de 2000, le temps de travail légal de 35 heures s'est appliqué à toutes les entreprises de plus de 20 salariés et toutes celles qui signaient des accords de réduction effective du temps de travail et de création d'emplois ont obtenu une réduction permanente de leurs cotisations

Mais un « déverrouillage » des 35 heures n'a aucun sens pour les caissières de supermarché qui sont contraintes à des temps partiels avec des salaires partiels. La petite phrase de Valls est une injure à tous ceux qui n'ont pas de travail ou en sont réduits à des petits boulots en CDD ou en intérim.

Le vrai problème, c'est

d'abord de mettre fin aux licenciements et s'il y a quelque chose à déverrouiller, c'est bien l'embauche. Car il est autant absurde qu'injuste qu'une partie du monde du travail soit condamnée au chômage ou au temps partiel pendant que d'autres s'usent au travail faute de l'embauche nécessaire.

Non seulement il n'y a pas

à augmenter la durée hebdomadaire du travail, mais il serait nécessaire de partager le travail entre tous, à l'inverse de ce que préconisent ces patrons qui prennent appui sur le chômage pour faire pression sur ceux qui ont encore un emploi afin de détériorer les salaires et les conditions de travail.

Jean SANDAY

depuis 2005, la loi Fillon réduit de 26 points les cotisations sociales sur les salaires au smic, les ramenant de 30,29 % du salaire à 4,29 %. L'exonération est ensuite dégressive pour des salaires supérieurs jusqu'à cesser complètement à hauteur de 1,6 smic.

Ces cadeaux n'ont donc plus aucun rapport avec les 35 heures. Les exonérations de cotisations sociales ne se sont d'ailleurs pas arrêtées là, puisque le montant n'a cessé d'augmenter les années suivantes pour atteindre 23,9 milliards d'euros en 2006 et un record de plus de 30,7 milliards en 2008, dont plus de 20 milliards pour la seule réduction Fillon sur les bas salaires !

Alors ce qui coûte aux finances publiques ce ne sont pas les 35 heures mais bien la politique de tous les gouvernements qui, les uns après les autres, trouvent toujours de nouveaux prétextes pour faire de plus en plus de cadeaux au patronat ! Il n'est d'ailleurs aucunement question de revenir là-dessus malgré toutes les jérémiades sur

les 35 heures qui mettraient à mal les finances publiques !

En ce qui concerne la compétitivité des entreprises, il ne faudrait pas oublier qu'en contrepartie des accords sur la réduction du temps de travail, la flexibilité a été généralisée, l'annualisation du temps de travail permettant aux patrons de faire travailler plus quand cela les arrangeait sans même avoir à payer d'heures supplémentaires. La diminution du temps de travail s'est traduite aussi par une intensification du travail. Si on y ajoute le gel des salaires parfois sur plusieurs années et les exonérations de cotisations sociales, on ne peut pas affirmer que les entreprises y ont été perdantes. D'ailleurs les organisations patronales pour une fois ne demandent rien sur les 35 heures. Elles en profitent seulement pour réclamer que les exonérations de cotisations sociales soient définitivement intégrées au barème officiel des cotisations.

Dominique CHABLIS

### • Revenu de solidarité active

## 3,8 millions de pauvres contraints de faire avec

**Selon un rapport officiel, fin octobre 2010, 1,8 million de foyers, soit 3,8 millions de personnes en comptant les conjoints ou les enfants, étaient condamnés à survivre avec le RSA. Ce chiffre est en augmentation de 20 % depuis sa création en juin 2009.**

Aujourd'hui, 1,15 million des familles perçoivent le RSA

« socle », qui a remplacé le RMI et l'Allocation parent isolé, et 659 000 le RSA activité, en complément des revenus de leur travail. Cela signifie que des centaines de milliers de personnes sont contraintes de s'organiser avec moins de 470 euros par mois pour un célibataire et 700 euros pour un couple, et cela, après l'augmentation appliquée le 1<sup>er</sup> janvier ! La réalité est même en

deçà puisque, selon les chiffres du ministère des Solidarités lui-même, le montant moyen du RSA socle atteint 430 euros.

Quant au RSA activité, qui avait été présenté par Sarkozy comme une mesure phare destinée à aider les chômeurs à reprendre une activité, son impact est encore plus limité. Il ne concerne que ceux qui ne travaillent qu'une dizaine d'heures par mois et est

soumis à de nombreux abattements, si bien qu'il ne dépasse pas 170 euros en moyenne. Les grands bénéficiaires du RSA activité sont surtout les patrons du commerce ou du bâtiment, qui peuvent ainsi multiplier les petits boulots et les contrats précaires de quelques heures, en comptant sur l'argent public pour compléter les revenus de ces salariés juste assez pour qu'ils ne crèvent pas de faim.

Que le nombre de bénéficiaires du RSA progresse pour atteindre près de 4 millions de personnes reflète une triste réalité : la paupérisation de la population, y compris de ceux qui travaillent. Et les quelques miettes que l'État leur verse n'est rien au regard des milliards qu'il continue à distribuer aux riches et au grand patronat.

Roger MEYNIER

## • Fonction publique

### « L'embauche à vie » est un mythe pour les précaires

Alors que le 11 janvier ont débuté des discussions entre syndicats et gouvernement pour résorber la précarité dans la fonction publique, le député UMP Christian Jacob a déclaré qu'il fallait plutôt « réfléchir à la pertinence de l'embauche à vie des fonctionnaires ».

Ce genre de démagogie vise avant tout à complaire à un public réactionnaire, en s'appuyant sur le préjugé largement répandu qu'il y aurait trop de fonctionnaires payés à ne rien faire. Le Premier ministre s'est d'ailleurs senti obligé de tempérer les propos de Christian Jacob, déclarant qu'il ne faut pas « laisser entendre que l'État distribuerait des rentes à vie ». Et le ministre de la Fonction publique, Georges Tron, a pour sa part rappelé « qu'il y a des formules qui permettent aujourd'hui de travailler comme agent public sans pour autant être titulaire » ! Façon élégante de dire que, contrairement aux idées reçues, la précarité existe bel et bien

dans la fonction publique.

Le gouvernement a recours massivement à l'emploi non titulaire, employant des travailleurs sous contrat dans la fonction publique d'État, les hôpitaux ou les collectivités locales. Mais à ceux-ci s'ajoutent des dizaines de milliers de contrats aidés et de vacataires embauchés sur des missions permanentes.

Près d'un million de salariés de la fonction publique ont ainsi un statut précaire, soit environ un sur six, dénoncent les syndicats. Ceux-ci s'élèvent en outre contre le fait que le gouvernement n'envisage l'accès aux concours de titularisation qu'aux seuls contractuels ayant été embauchés en CDI, c'est-à-dire à une minorité.

Une journée d'action est prévue le 20 janvier pour protester contre la précarité dans la fonction publique. Elle pourrait être l'occasion, pour les travailleurs, de donner une première réponse à des attaques qui commencent à bien faire.

Marianne LAMIRAL

## • Budget de la recherche

### Pipeau pour les chercheurs, grosse caisse pour les banquiers

**Il y a de cela un an, le gouvernement annonçait avec tambours et trompettes l'organisation d'un « grand emprunt national » dont les fonds seraient dédiés à la recherche et à l'enseignement supérieur. Les ministres parlaient de 32 milliards d'euros, une aubaine pour des laboratoires exsangues et des universités victimes de délabrement avancé. Les chiffres ont été revus à la baisse dans l'année, mais avec 11 milliards prévus pour l'enseignement et 8 autres pour la recherche, soit 19 milliards, certains chercheurs ou universitaires s'étaient mis à rêver. Pendant six mois, en tout cas, ils se sont mobilisés dans tout le pays pour constituer et déposer à temps les dossiers nécessaires à ces financements.**

Las, dans les déclarations gouvernementales comme dans les contrats, il faut toujours soigneusement lire les petites lettres... Première très grosse ficelle, l'essentiel des fonds est déclaré non « consommable ». Autrement dit, les instituts de recherche et les universités verront non pas la couleur de ces fonds, mais au mieux les seuls intérêts de leur placement bancaire. Leur taux a d'ailleurs été d'ores et déjà fixé à 3,45 % pour des placements sur dix ans. Nul besoin d'une calculatrice : au mieux ce ne sera en gros qu'un tiers des fonds annoncés qui sera donné à la recherche.

On avait parlé de 32 milliards, qui sont devenus 19, pour finalement n'être plus que 6,3 milliards. Mais comme la somme est répartie sur dix ans, cela ne fait plus que 630 millions par an qui seront donnés, ou plutôt rendus, aux labos et aux facultés ! Car l'Élysée avait prévenu : « Les intérêts de l'emprunt seront compensés

par une réduction des dépenses courantes (qui) sera immédiatement engagée. »

Dès janvier 2010, un rectificatif budgétaire amputait ainsi la recherche et l'université de 500 millions d'euros, et en 2011 la réduction des financements des laboratoires se situera entre 5 %, comme à l'Inserm, et sans doute 10 %, notamment au CNRS. La part des universités devrait subir des coupes du même ordre. On « donne » ainsi 630 millions, mais on en

vole plus de 500 : un vrai jeu de bonneteau ! Pire, sachant que l'argent du grand emprunt n'a pas encore été placé et que ses intérêts ne seront donc pas disponibles avant 2012 au plus tôt, le gouvernement aura même si-phonné l'argent de la recherche pendant deux ans.

En revanche, certains se frottent les mains par avance à l'idée des multiples façons dont ils vont pouvoir se gaver avec cet argent « pour la recherche » : les banquiers. Pour eux, ces dizaines de milliards qui vont être investis sur dix ans, c'est autant de fonds spéculatifs mis à leur disposition pour la recherche... de profits ! Et avec des taux d'intérêt qui n'auront rien à voir avec les 3,45 % octroyés aux chercheurs – si jamais ceux-ci finissent même par en voir la couleur, car un dernier coup de Jarnac n'est jamais impossible avec un gouvernement de bonimenteurs.

Hugues JACKSON



## • Aide médicale d'État

### Un rapport qui n'arrange pas le gouvernement

**Un rapport des inspections des finances (IGF) et des affaires sociales (IGAS), commandé il y a quelques mois par le gouvernement, mais rendu public seulement le 31 décembre dernier, démonte les arguments avancés par le gouvernement pour justifier le « droit d'entrée » de 30 euros imposé aux étrangers sans papiers depuis le 1<sup>er</sup> janvier pour bénéficier de l'Aide médicale d'État (AME).**

Il faut rappeler que seules 216 000 personnes bénéficient de l'Aide médicale d'État, qui permet à celles sans ressources, résidant en France depuis plus de trois mois, de bénéficier de soins gratuits, et ce après des démarches longues et difficiles.

Le rapport va à l'encontre de la propagande du gouvernement et des arguments xénophobes de nombre de députés

de droite qui ont milité activement pour limiter le droit d'accès à la santé des sans-papiers. En effet, contrairement aux préjugés rabâchés, la grande majorité des bénéficiaires de l'AME sont des hommes seuls, dans un état de santé dégradé, qui ne recourent aux soins qu'en cas de besoin. « À plus de 80 % ils n'ouvrent des droits que pour eux-mêmes. Les familles de six personnes et plus

constituent moins de 0,5 % du total des ouvrants droits », souligne-t-il. La hausse des dépenses en 2009 (13,3 %) ne serait pas liée à l'augmentation du nombre de bénéficiaires, mais s'expliquerait par « l'effort d'amélioration du contrôle des droits par les hôpitaux », donc par davantage de mises en recouvrement.

Il remet en cause le bien-fondé d'une cotisation, car elle risquerait d'avoir comme premier effet « celui de l'accroissement des dépenses allant bien au-delà de l'économie escomptée ». En effet, les personnes attendront le dernier moment pour se soigner, risquant ainsi d'avoir recours à

des traitements plus lourds et plus coûteux, une hospitalisation plutôt qu'une visite chez le médecin par exemple.

De plus, « tout retard de diagnostic peut avoir des conséquences importantes sur la dissémination de la maladie », indiquent les experts, rappelant au passage que « la santé de tous dépend de la santé de l'un » et qu'en « éloignant les publics concernés du système de soins, le risque est grand de faciliter la propagation de ce type de pathologie ». Le rapport va ainsi dans le sens de ce que défendent les associations de médecins, comme Médecins du monde. Jeanine Rochefort, qui dirige le centre

d'accueil de soins de Médecins du monde à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, rappelait qu'« une personne qui souffre de la tuberculose en contamine 10 à 20 par an ».

Il faut ajouter que cette cotisation de 30 euros ne permettra de toute façon qu'une économie de 6 millions d'euros sur les 588 millions de dépenses dues à l'AME, qui ne représentent que 0,3 % du budget de la Sécurité sociale. Cela est à comparer aux 2 milliards de cotisations sociales dues chaque année par les patrons et qui ne sont pas compensées par l'État.

Aline RETESSE

## • Enseignement

# Difficultés pour les nouveaux stagiaires

Selon un rapport de la direction générale des ressources humaines du ministère de l'Éducation nationale, 65 nouveaux stagiaires nommés à la rentrée scolaire ont démissionné deux mois plus tard, soit une hausse de 32 % par rapport aux chiffres habituels.

Depuis la suppression de l'année de stage en IUFM, les enseignants sont directement confrontés à leurs classes, sans autre soutien pédagogique que deux jours de stage à la rentrée, suivis de quelques autres répartis au cours de l'année scolaire. Quant aux tuteurs qui doivent les guider, ils ont été difficiles à trouver, beaucoup d'enseignants n'étant pas volontaires par manque de disponibilités ou parce que les horaires ne correspondaient pas. Près de 200 stagiaires n'en avaient toujours pas aux

vacances de la Toussaint, alors que c'est dans les premières semaines que les relations de travail et de discipline entre un professeur et ses élèves s'établissent pour l'année.

Le rapport de la DGRH constate chez les nouveaux stagiaires une fatigue excessive, due au fait « qu'il leur semble difficile de concilier, dans l'urgence, l'organisation de leurs classes et leur formation ». Concrètement, cela signifie qu'ils doivent consacrer cinquante à soixante heures par semaine à leur travail, entre les préparations, les corrections et les cours devant des classes pas toujours faciles à mener.

Parallèlement, le ministère relève qu'il y a une baisse du nombre d'inscrits aux concours d'enseignants, avec une proportion parfois

inférieure à deux candidats par poste proposé, ce qui lui fait craindre une baisse de niveau

des enseignants recrutés.

Dégouter les candidats à l'enseignement, voilà le

résultat de la politique scolaire du gouvernement.

M. L.



## • Nord-Pas-de-Calais

# Les suppressions de postes continuent

Selon le Snés, syndicat des enseignants du secondaire, la nouvelle rectrice de l'académie de Lille aurait touché plus de 22 000 euros de prime du ministère de l'Éducation, une prime record, en récompense de ses efforts. Et il est vrai qu'elle fait tout pour soigner son profil de spécialiste des coupes claires budgétaires, le profil réclamé en ce moment par le gouvernement.

L'académie de Lille a déjà subi la suppression de 6 000 postes depuis 1998. Pour la rentrée prochaine, elle prévoit de supprimer encore 806 postes, alors même que l'argument de la baisse du nombre des élèves ne peut pas être utilisé: il y aura plus d'enfants en primaire, mais il y aura quand même 336 postes en moins dans ses écoles. 470 autres postes disparaîtront dans les lycées et collèges, avec comme conséquences des disparitions de classes, de sections et même de matières enseignées, alors que 990 élèves de plus sont annoncés en collèges pour la rentrée de septembre 2011.

À cela devraient s'ajouter des suppressions de postes administratifs, même si les chiffres ne sont pas encore connus.

On assiste donc à une véritable démolition. Mais ce n'est pas encore assez: la

rectrice a annoncé qu'elle étudiait aussi la possibilité de supprimer des « petits » établissements dans le secondaire pour les regrouper avec des plus grands. Ce qu'elle appelle « petit », c'est un établissement de moins de 300 élèves ou de moins de trois classes de seconde. Pour l'instant, elle déclare qu'elle « n'étudie le cas que de 25 établissements ». Ce qui sous-entend que d'autres suivront...

Elle a refusé d'en dire plus mais le personnel commence à s'en inquiéter et à en discuter. Les élèves et leurs parents également. À juste titre, car la disparition d'un lycée peut signifier des trajets beaucoup plus longs pour continuer sa scolarité. Et tout cela survient au moment où le Conseil régional comme les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais font part de leurs difficultés financières et menacent de ne plus pouvoir financer les transports scolaires!

Il est grand temps d'arrêter l'hémorragie. Pour obliger le gouvernement à faire machine arrière, il faudra une mobilisation importante. La journée de manifestation appelée par les syndicats le samedi 22 janvier peut être un début.

Correspondant LO

## • Lycée professionnel Arthur-Rimbaud La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

# Non aux classes surchargées !

Un des dix lycées classés en ZEP de l'académie de Créteil, le lycée professionnel Arthur-Rimbaud de La Courneuve, disposait jusqu'à présent d'un effectif maximum de 24 élèves par classe. Le rectorat vient d'annoncer sa volonté de faire passer l'effectif des classes de carrières sanitaires et sociales (CSS) à 30 élèves, à la rentrée prochaine, soit 25 % d'augmentation.

En août dernier, lors d'une visite d'un inspecteur dans l'établissement désert, il avait été constaté que, « moyennant quelques aménagements en mobilier, il y a la place ». Et comme s'il s'agissait d'un entrepôt de stockage et non d'un lieu d'apprentissage, la décision a donc été prise d'augmenter le nombre des élèves! En fait, comme le rectorat ferme des sections CSS dans d'autres établissements de la Seine-Saint-Denis, il s'efforce de recaser les élèves dans les établissements voisins.

Il s'agit-là de la traduction locale des suppressions de postes décidées au plan national. À l'échelle du pays, le gouvernement a prévu la suppression de 16 000 postes à la rentrée prochaine. Toute la hiérarchie de l'Éducation nationale est donc mobilisée pour atteindre ce sinistre objectif. En cas de réussite, les recteurs auront droit à une prime de 19 000 à 22 000 euros.

Dans le secondaire, les

académies les plus touchées sont celles de la banlieue parisienne, de Lille et de l'est du pays, celles qui concentrent le plus de difficultés économiques et sociales. Pour ces raisons, les établissements de ces académies disposaient jusqu'à présent de quelques maigres compensations, en particulier un taux d'encadrement plus élevé que la moyenne et des effectifs de classes allégés. Ce sont ces dispositifs que, pour des raisons budgétaires, le gouvernement voudrait aujourd'hui supprimer d'un revers de main.

À l'annonce de cette mesure, tous les enseignants du lycée Arthur-Rimbaud ont été choqués. Une classe de La Courneuve n'est pas celle d'un lycée aisé de Neuilly. Comment croire que les élèves des banlieues défavorisées peuvent laisser à l'entrée de l'établissement les difficultés qu'ils affrontent à l'extérieur? De nombreux élèves sont mal

logés, partagent leur chambre ou vivent en foyer. D'autres sont boursiers, contraints de travailler le soir et le week-end. D'autres encore sont marqués par la violence de la famille ou de la cité, ont traîné avec eux une scolarité faite d'échecs, de conflits... Beaucoup, à La Courneuve, viennent du bout du monde, du Sri Lanka, de Chine, du Pakistan, d'Afrique noire. Ils possèdent mal le français et sont obligés à des efforts particuliers qui demandent une attention soutenue de la part des enseignants. Alors, ce qui est déjà difficile à 24 le sera encore plus à 30.

Pour s'opposer à la dégradation programmée de l'enseignement, les professeurs ont voté le principe de la grève pour le jeudi 13 janvier, avec conférence de presse et rassemblement au rectorat.

Correspondant LO



• Tunisie

# Malgré la répression policière, la révolte s'étend

Mercredi 12 janvier, on a appris que le président tunisien Ben Ali avait limogé son ministre de l'Intérieur et promis la libération de toutes les personnes arrêtées depuis le début – il y a un mois – des manifestations qui secouent le pays. C'est au moins le signe de l'impuissance du pouvoir face à l'extension et à la détermination croissantes du mouvement, et cela malgré la répression.

« Ben Ali menteur, pilleur, casse-toi », clamaient les milliers de manifestants regroupés ces derniers jours, du 8 au 10 janvier, à Kasserine, Thala, Regueb, dans le centre-ouest tunisien. La police, tirant à balles réelles dans la foule, a fait de nombreux morts, plusieurs dizaines selon des participants et des ONG.

Pour le dictateur, intervenant à la télévision tunisienne le 10 janvier, il ne s'agissait là que d'« actes terroristes impardonnables perpétrés par des voyous cagoules » dont les véritables responsables étaient « certains partis qui veulent porter atteinte aux intérêts du pays, ou manipuler notre jeunesse ». Et d'annoncer cependant, en réponse à des événements... qui n'ont d'après lui



Rassemblement de solidarité à Tunis avec les victimes et les emprisonnés de Wassim et de Sidi Bouzid.

pas eu lieu, 300 000 créations d'emploi, en plus de ceux déjà promis quelques jours plus tôt.

Espérant sans doute rendre plus difficile la mobilisation des jeunes, il a décrété la fermeture, dès le 11 janvier et jusqu'à nouvel ordre, des lycées et des universités.

Mais de fait, depuis la mi-décembre, le mouvement de colère d'une grande partie de la population ne fait que s'amplifier. Protestant contre la pauvreté et la vie chère, contre le

chômage et la confiscation par les milieux proches du pouvoir des rares emplois proposés aux jeunes diplômés à la fin de leurs études, contre la corruption du régime et de l'administration, les manifestants, dès le début et de plus en plus, dénoncent la dictature que fait régner depuis vingt-trois ans le président Ben Ali, appuyé par sa famille et son petit milieu de privilégiés. Après les multiples arrestations, les tabassages et les tortures, l'écrasement de toute liberté d'expression, rien n'est parvenu jusqu'à

la capitale. Des rassemblements étudiants auraient aussi eu lieu à la Manouba, dans les quartiers du Bardo, de l'Ariana, de Ben Arous, ainsi qu'à Sfax, Sousse, Nabeul, villes côtières et touristiques. Il circule même des bruits de grève générale.

La répression, les tirs policiers sur la foule ou sur des individus isolés, manifestants ou non, les multiples arrestations, les tabassages et les tortures, l'écrasement de toute liberté d'expression, rien n'est parvenu jusqu'à

présent à faire taire la révolte populaire. L'utilisation d'Internet comme moyen de transmission, le téléphone, la lecture des blogs – avant leur fermeture – et l'arrestation de leurs auteurs – la mobilisation des syndicalistes et des militants, dont beaucoup sont clandestins, les dénonciations venant des organisations pour les droits de l'homme: tout concourt à élargir la mobilisation et à faire tomber l'image d'un pays où « l'espace des libertés progresse », comme disait il y a peu Sarkozy.

L'Union européenne, très investie dans la « coopération » avec la Tunisie de Ben Ali, s'est sentie obligée, par la voix de sa commissaire aux Affaires étrangères, d'appeler le dictateur à de « la retenue dans le recours à la

force ». Le Quai d'Orsay, encore plus hypocritement, a « déploré les violences qui ont fait des victimes » et souhaiterait « l'apaisement ». Ce qui n'a pas empêché le ministre français de l'Agriculture, Bruno Le Maire, de prendre sur Canal Plus la défense de Ben Ali « souvent mal jugé [et qui] a fait beaucoup de choses »...

Mais quelles que soient les révoltantes prises de position des dirigeants occidentaux en faveur de leur ami et obligé Ben Ali, la solidarité et le soutien des travailleurs et militants de ces pays ne peuvent qu'aller à tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui se lèvent actuellement contre le régime, pour leur liberté et leur dignité.

Viviane LAFONT

## Meeting de solidarité

À Paris, jeudi 13 janvier à 18 heures à la Bourse du Travail,

3, rue du Château-d'Eau - Paris 10°

Salle Croizat - métro République

à l'appel du Collectif de solidarité

avec les luttes des habitants de Sidi Bouzid

Lutte Ouvrière soutient ce meeting

et notre camarade Nathalie Arthaud y prendra la parole.

• Algérie

# L'explosion de colère

Mercredi 5 janvier, c'est un véritable soulèvement populaire qui a éclaté dans le quartier de Bab-El-Oued à Alger. Provoquées par des rumeurs sur la démolition de bidonvilles ou sur de possibles descentes de la police visant à déloger les vendeurs à la sauvette, les manifestations se sont rapidement étendues au reste du pays et ont dénoncé l'augmentation brutale des prix des produits de première nécessité. Le bilan provisoire était de trois morts et 800 blessés, tandis que plus de 1 000 personnes ont été arrêtées.

Encore une fois, ce qui s'est exprimé est le désespoir et la colère d'une jeunesse écrasée par le chômage, la pauvreté et l'absence totale de perspectives. Des commerces ont été dévalisés, des édifices publics saccagés, des commissariats attaqués; des barricades ont été dressées et des routes coupées. « Ils ont augmenté l'huile et le sucre, le peuple est décidé à en découdre », pouvait-on entendre. L'embrasement s'est rapidement propagé, touchant, après Alger, de nombreuses villes comme Oran, Tipaza, Bouira, Blida, Boumerdes, Sétif, Constantine, Skkida, Batna, Annaba.

Officiellement, le chômage toucherait en Algérie 10 % de la population active. En fait, il

touche 60 % de la population active de moins de 30 ans. Le salaire national minimum garanti se chiffre à environ 15 000 dinars (150 euros), ce qui ne couvre que 26 % des besoins minimums des ménages. Mais alors que, ces dernières années, la pauvreté, la misère, la mendicité voire la clochardisation n'ont cessé de progresser, une minorité de privilégiés s'est scandaleusement enrichie. Les plus hauts cadres de l'État, qui disposent des revenus du pétrole et du gaz naturel, mènent grand train de vie. Les scandales de corruption font régulièrement la une des journaux, si bien que dans la population le sentiment d'injustice est particulièrement vif, d'autant plus vif que les responsables sont



Affrontements à Oran le 6 janvier.

rarement inquiétés et que le gouvernement se vante par ailleurs de disposer de 150 milliards de dollars de réserves.

### Inflation, « commerce informel » et spéculation

L'augmentation des prix des produits courants a été importante et soudaine. Les cinq litres d'huile sont passés de près de 700 dinars à 900 dinars, les tomates de 50 à 120 dinars, idem pour les courgettes ou les navets qui se vendent à 140 dinars, un

kilo de sucre est vendu 150 dinars... Jusqu'à présent les grossistes effectuaient la plupart de leurs opérations commerciales en liquide, ce qui leur permettait de ne pas laisser de traces et donc d'échapper au fisc. Mais pour compenser l'obligation qui leur sera faite, à partir du 31 mars 2011, de procéder au paiement par chèque pour tout montant supérieur à 500 000 dinars, ils ont augmenté par anticipation leurs marges bénéficiaires, ce qui a provoqué une forte hausse des

prix. Ainsi, entre les magouilles des grossistes, la corruption, les spéculateurs nationaux qui stockent les marchandises pour faire monter les prix, la spéculation internationale sur les matières premières agricoles, la population algérienne est condamnée à payer toujours plus cher les produits de première nécessité.

Face à la révolte, le pouvoir a fait mine de reculer en gelant l'application du décret de mars et en annonçant une baisse des prix. S'il desserre ainsi l'étreinte

qu'il disait vouloir imposer au « commerce informel » de gros, le gouvernement continue en revanche à faire la chasse aux petits « trabandistes », ces jeunes qui n'ont d'autre possibilité de survie que celle offerte par le petit commerce ambulancier. Selon un témoignage, lundi 10 janvier à Bachdjerrah, dans la banlieue d'Alger, les policiers ont lynché un jeune vendeur dont le seul tort était de venir en aide à sa famille en vendant quelques articles dans la rue. Le commerce informel interdit, quel travail y a-t-il alors pour ne pas crever de faim?

Face aux jeunes et aux travailleurs sans emploi, le pouvoir est resté quasiment muet, se contentant de vagues promesses de retour à la normale. Si aujourd'hui la situation semble s'être momentanément calmée, rien n'est évidemment réglé. Durant une semaine s'est exprimé un ras-le-bol généralisé, une révolte contre la mal-vie, contre la « Hogra » (l'injustice), et cette injustice découle de tout un système économique qui jette les masses populaires dans la pauvreté. Le pouvoir algérien en partage largement la responsabilité.

Maud NATHAN

• Niger

# L'enlèvement et la mort de deux jeunes Ce que cache « la guerre contre le terrorisme »

« Si c'était à refaire, nous prendrions la même décision »: c'est ce qu'a déclaré le ministre de la Défense, Alain Juppé, pour justifier l'opération militaire contre les ravisseurs des deux jeunes français au Niger qui s'est terminée par la mort des otages, apparemment exécutés par les membres du commando.

La quasi-totalité des représentants politiques lui ont emboîté le pas, dans cette posture de va-t-en-guerre et le porte-parole du Parti socialiste, Benoît Hamon, a déclaré: « Il n'y a pas de faiblesse à avoir vis-à-vis des terroristes. » Il faisait écho aux propos de Sarkozy, qui avait donné le feu vert à cette opération, car les « démocraties ne peuvent pas céder quand des valeurs aussi fondamentales sont en cause ».

La barbarie des ravisseurs ne fait aucun doute, leur appartenance à l'organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), affirmée par Juppé, n'a été confirmée par aucune revendication mais dans des régions ravagées par les guerres, il ne faut pas s'étonner que naissent des groupes prêts à tout.

Mais le discours antiterroriste des dirigeants français vise à occulter les raisons pour lesquelles la France est au Sahel considérée

comme un ennemi. L'enlèvement précédent de cinq français employés d'Areva au Niger a été revendiqué par Aqmi qui, entre autres choses, a exigé le départ des troupes françaises d'Afghanistan. Il est évident que la participation de l'armée française à l'occupation militaire de ce pays aux côtés des troupes américaines, par les souffrances imposées aux civils, vient appuyer la propagande des groupes islamistes même si, en réalité, ils se



moquent du sort de la population. Quant à la situation de l'Afrique, en particulier des anciennes colonies françaises, il n'est pas nécessaire de chercher loin un responsable de leur situation catastrophique: c'est l'impérialisme français. Il a gardé la haute main sur leur politique monétaire, grâce au franc CFA lié à l'euro et à la libre circulation des capitaux entre la France et ces pays, ce qui favorise le rapatriement des bénéfices. Il a gardé aussi de nombreuses bases militaires. Les gouvernements de droite comme de gauche ont soutenu tous les dictateurs africains,

tant qu'ils pouvaient leur rendre service et protéger leurs « valeurs fondamentales », c'est-à-dire en fait les intérêts des sociétés françaises.

Total pompe le pétrole du Congo et du Gabon; le bois précieux est exploité par Rougier et par Bolloré, qui tient aussi, entre autres, le port d'Abidjan. La zone au sud du Sahel possède un sous-sol particulièrement riche:

pétrole, gaz, or, phosphate, diamants, cuivre, etc. Quel que soit leur domaine d'activité, tous les grands groupes français, de Vinci à Orange (3,4 milliards de chiffre d'affaires en 2009), en passant par Vivendi, AXA, Sagem, Eiffage, sont intéressés par cette région où ils espèrent une croissance de plus de 5 % en 2011. Quant à Areva, par sa filiale Cogema exploitant l'uranium du Niger, il récupère la 50 % du combustible nécessaire aux centrales nucléaires.

Certes, la concurrence est rude avec d'autres investisseurs, en particulier les trusts américains, et tout ce monde se rejoint pour extorquer ses richesses au continent africain et contribuer à en faire une des régions les plus pauvres du monde. Mais par sa politique passée et présente en Afrique, par ses interventions militaires, sa longue exploitation économique, sans oublier ses ventes d'armes, l'impérialisme français est le principal responsable de cette misère et de la barbarie qu'elle engendre.

La « guerre contre le terrorisme » proclamée par Sarkozy est surtout l'annonce que, quoi qu'il arrive, les forces françaises resteront présentes en Afrique pour protéger les intérêts impérialistes. Et tant pis si, au passage, un ou deux jeunes pris en otage y laissent leur peau.

Sylvie MARÉCHAL

• Crise alimentaire mondiale

# Spéculation et volatilité des prix

Quatre-vingts pays, dont ceux du Sahel, seraient, selon le rapporteur des Nations unies à l'alimentation, dans une situation très dangereuse de déficit alimentaire en raison de la nouvelle flambée des prix des denrées.

La situation serait comparable à celle qu'a vécue en 2008 la population d'une trentaine de pays pauvres, où des émeutes de la faim s'étaient déroulées, notamment en Égypte, au Maroc, en Indonésie, aux Philippines, en Haïti, au Nigeria, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Mozambique, en Mauritanie, au Sénégal, au Burkina Faso, à la suite d'une flambée des prix de certains produits de base. Actuellement, les pays les plus menacés

seraient le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, où des millions de personnes sont menacées de famine, le Sénégal et le Tchad. Le manioc a augmenté de 80 % en République démocratique du Congo, alors qu'il constitue plus de la moitié des apports caloriques de la population, et les oignons, denrée de base de l'alimentation en Inde, ont vu leur prix multiplié par trois ou quatre.

Sont en cause les prix des produits agricoles, notamment ceux du maïs et du blé qui n'ont cessé de s'élever depuis le mois d'août. L'indice global des prix de base de l'alimentation en Inde, ont vu leur prix multiplié par trois ou quatre.

particulièrement élevé. Et rien ne semble devoir inverser cette tendance, bien que les stocks mondiaux aient été reconstitués dans les deux dernières années. Malgré la sécheresse et les incendies en Russie, malgré les inondations en Australie, il n'y a pas de pénurie de céréales dans le monde. Il y aurait largement, c'est connu, de quoi nourrir les milliards d'habitants de la planète.

Mais c'est compter sans la spéculation qui depuis longtemps, à partir de la sphère des monnaies, des produits financiers et même des métaux, a gagné le domaine des denrées alimentaires. Ainsi, note le rapporteur de l'ONU: « Lorsque des informations sur des incendies en Russie, une canicule en Ukraine, des pluies trop fortes au Canada

ou autres s'accumulent, certains opérateurs de marché préfèrent ne pas vendre tout de suite, tandis que les acheteurs cherchent à acheter autant que possible. Si tout le monde fait ça, les prix augmentent. »

Il souhaiterait donc « plus de transparence » sur des marchés où « 92 % des opérations se déroulent dans l'opacité ».

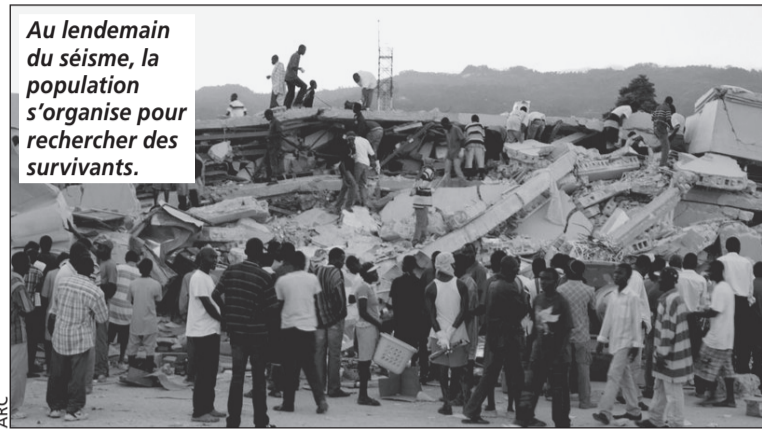
Ces vœux pieux n'auront sans doute pas plus d'effet sur l'alimentation du milliard de femmes, d'hommes et d'enfants qui souffrent de la faim pour des raisons parfaitement connues, analysées et commentées, que les danses de la pluie dans les régions de sécheresse. Leur colère, et celle de leurs frères un peu mieux lotis du Nord, serait largement plus efficace.

Viviane LAFONT



• Haïti

# Un an après le séisme



Au lendemain du séisme, la population s'organise pour rechercher des survivants.

Un an est passé depuis le séisme du 12 janvier 2010, qui fit 250 000 morts et plus d'un million de sans-abri en Haïti. Aujourd'hui, rien ou presque n'a été fait pour améliorer le sort de la population.

Beaucoup de commentateurs en accusent le gouvernement Préval, qui aurait abandonné le pays aux ONG, qui seraient les seules à apporter une aide aux Haïtiens.

Il est vrai que le gouvernement Préval et plus généralement la bourgeoisie haïtienne ne se préoccupent que du pillage du pays et pas de la vie des Haïtiens. Mais ceux-ci en

fait n'ont attendu ni les ONG, ni le gouvernement pour réagir. Durant les jours qui ont suivi le séisme, c'est grâce à l'élan de solidarité d'une population livrée à elle-même que des milliers de personnes ont été sorties des décombres. Même après, l'effort des équipes de secours internationales s'est plus concentré sur les hôtels de luxe de la capitale et les bâtiments

abritant les forces de l'ONU que sur les quartiers populaires. Quant aux ONG, beaucoup ont rapidement plié bagages après avoir étalé leur sigle devant les caméras et drainé un maximum de dons, tandis que d'autres, notamment celles qui sont affiliées à des mouvements religieux, se souciaient plus de soigner leur image que des besoins réels de la population.

Il est révoltant de voir aujourd'hui l'ex-président Clinton faire mine de s'étonner des lenteurs de la reconstruction. Les grandes puissances en sont les premières responsables : elles n'ont débloqué qu'une part infime des milliards promis au lendemain du séisme. Quant aux États-Unis, dont les côtes ne sont qu'à 250 km d'Haïti, ils auraient eu largement la possibilité de déployer des efforts pour aider la population. Quand il s'agit de déclencher une guerre en Irak ou ailleurs, ils savent bien acheminer des milliers d'engins de

terrassement, installer des hôpitaux, construire des ponts et des bases militaires en quelques jours ! Et ils se moquent bien de l'accord des gouvernements locaux pour cela.

La pauvreté d'Haïti ne date pas du séisme, même si celui-ci l'a aggravée. Elle n'est pas le résultat d'un prétendu fatalisme de la population, mais

de siècles d'exploitation, coloniale d'abord, impérialiste ensuite, dont les bourgeoisies française et américaine sont les premières responsables. Leur attitude depuis le séisme ne fait que confirmer le cynisme des dirigeants occidentaux pour qui le sort des pauvres est la dernière des préoccupations.

Roger MEYNIER



Un des camps de Port-au-Prince.

• États-Unis

## Assassinats dans l'Arizona

# Le développement de la violence de l'extrême droite

L'article ci-dessous est la traduction d'un article paru dans The Spark, le bimensuel de l'organisation trotskiste américaine du même nom.

La police a accusé un jeune homme de 22 ans, Jared Lee Loughner, d'avoir tiré sur la députée Gabrielle Giffords sur le parking d'un supermarché de Tucson, dans l'Arizona, et de l'avoir touchée à la tête. Il aurait ensuite tiré sur l'entourage de la députée en tuant six personnes, dont un juge fédéral et une fillette de neuf ans, et en blessant une douzaine d'autres. Quelques heures après la tuerie, la police a déclaré que Loughner n'avait probablement pas agi seul et qu'elle était à la recherche d'un deuxième homme.

Loughner peut être un déséquilibré comme la presse le rapporte. Mais la fusillade n'est pas seulement le produit d'un cerveau malade. C'est un produit du désastre engendré par le capitalisme, et de la propagande raciste et d'une grande violence de la droite fanatique.

L'Arizona a l'un des taux de saisies immobilières les plus élevés du pays ainsi qu'un taux de chômage qui grimpe en flèche. L'extrême droite s'est nourrie de la colère et du désespoir engendrés par la crise

et a tenté de les détourner contre des gens qui sont parmi ses principales victimes. De hauts dirigeants Républicains, à commencer par la gouverneure de l'État, Jan Brewer et le shérif de Phoenix, Joe Arcaïo, ont cherché à tirer profit de ce sentiment d'extrême droite grandissant. Jan Brewer a été à l'initiative de la loi raciste passée l'an dernier en Arizona qui décrit le profil et les caractéristiques physiques de l'immigrant prétendument illégal qui doit être poursuivi. Quant à Arcapiao, il a créé des camps d'internement au milieu du désert pour les immigrants « illégaux ».

Descrivant l'atmosphère politique dans laquelle a eu lieu la fusillade, le shérif du comté de Pima, Clarence Dupnik, a résumé le problème avec bons sens : « *Observez des déséquilibres et la façon dont ils réagissent au vitriol vomis par ceux qui parlent d'abattre le gouvernement. La colère, la haine, le fanatisme qui existent dans ce pays sont en train de devenir monstrueux. Et, malheureusement, je pense que l'Arizona en est devenu la capitale. Nous sommes devenus la Mecque des préjugés et du fanatisme.* »

En réalité la montée des préjugés et du fanatisme, qui

s'accompagnent de plus en plus souvent de violences, est loin de se limiter à l'Arizona. On ne peut pas non plus blâmer seulement l'extrême droite du Parti Républicain et le Tea Party. Les Démocrates sont loin d'être irréprochables même s'ils se prétendent amis des syndicats, des droits des femmes, des droits des immigrants. Après tout, l'administration Obama a expulsé plus d'immigrants que l'administration Bush ne l'avait fait.

Gabrielle Giffords a sans doute été une Démocrate ordinaire, modérée, en faveur par exemple des réductions dans les dépenses sociales. Mais elle s'est aussi dressée contre certains des comportements les plus fanatiques de l'extrême droite. Elle s'est opposée avec acharnement à la récente loi d'Arizona contre les immigrants et elle a soutenu sans relâche les droits des femmes à l'IVG.

Ces prises de position ont fait d'elle une cible pour les semblables de Sarah Palin. Mais de plus, Giffords l'a emporté en novembre dernier lors d'un défi électoral lancé par le Tea Party en battant Jesse Kelly, un ancien Marine qui se présentait sur son site en tenue de combat complète, son fusil automatique à la main.

La dégradation des conditions de vie est le terrain sur lequel grandissent le désespoir et la colère. Elle est due aux attaques non seulement du gouvernement dirigé à la fois par les Démocrates et les Républicains mais aussi du grand patronat dont ils défendent les intérêts.

La violence économique et la violence politique grandissent et sont liées l'une à l'autre. Et au bout du compte, la classe ouvrière en sera la cible principale. Dans ce climat, les travailleurs ont plus que jamais besoin de leur propre parti. Ce parti n'existe pas encore mais il est vital de le construire.

• Au sommaire de

## LUTTE DE CLASSE N° 132 (décembre 2010 - janvier 2011) Textes du 40<sup>e</sup> congrès de Lutte Ouvrière

- La crise de l'économie capitaliste
- Situation internationale
- La situation intérieure

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



• Italie 15 – 21 janvier 1921

## Le Congrès de Livourne et la formation du Parti Communiste d'Italie

En Italie comme en France, la victoire de la révolution prolétarienne, la création du premier État ouvrier en Russie en 1917 avaient soulevé l'enthousiasme de la classe ouvrière. La majorité du vieux Parti Socialiste Italien avait décidé d'adhérer à l'Internationale Communiste créée à l'initiative du Parti Bolchevik de Russie. Il s'agissait pour tous les partis adhérents de l'Internationale de se transformer en véritables partis communistes, décidés à aller eux aussi vers la révolution. Le Congrès de Livourne de janvier 1921, comme celui de Tours en France trois semaines plus tôt, devait répondre à cette nécessité en acceptant les 21 conditions posées par l'Internationale, dont l'une était de se séparer de ses éléments réformistes.

### Se séparer des réformistes

En France, c'est à la majorité que le Parti Socialiste avait accepté les 21 conditions de l'Internationale pour se transformer en Parti Communiste. La minorité, réformiste avouée, se maintenait sous le nom de Parti Socialiste tandis qu'un certain nombre de dirigeants choisissaient de rester avec les communistes par opportunisme bien plus que par conviction. Mais en Italie la situation se présentait différemment.

Tout d'abord le Parti Socialiste Italien comportait lui aussi une minorité réformiste, autour de Filippo Turati, et aussi une forte minorité communiste autour d'Amadeo Bordiga et d'Antonio Gramsci. Mais la tendance centrale du parti, autour de Giacinto Menotti Serrati, refusait de se séparer de Turati et des réformistes. La tendance de Serrati ne s'en proclamait pas moins favorable à l'Internationale Communiste. Elle était qualifiée de « maximaliste », ce qui dans le langage politique de la social-démocratie d'alors signifiait être partisan de l'application de son programme « maximum », celui de la révolution, par opposition à son programme « minimum » de réformes sociales progressives. Et en effet Serrati et ceux qui l'entouraient n'étaient pas avares de déclarations révolutionnaires. En revanche, ces « maximalistes » s'étaient montrés bien incapables de transformer ces déclarations en action.

### Les « Deux Années rouges »

Car à la différence de la France, l'Italie avait traversé à la sortie de la Première Guerre mondiale une véritable période révolutionnaire. Le « Biennio rosso », autrement dit « les Deux Années rouges » de 1919

et 1920, avait vu se succéder une série de mouvements quasi insurrectionnels : émeutes contre la vie chère à l'été 1919, mouvements d'occupation des terres par les paysans dans toute la péninsule en 1919 et 1920, grèves d'ouvriers agricoles organisés dans les « Ligues rouges », mutineries de fractions de l'armée, et surtout des vagues de grèves ouvrières qui avaient culminé en septembre 1920. Les travailleurs avaient alors occupé les usines, les remettant en marche et organisant la production sous leur propre contrôle, mettant en place des milices de gardes rouges pour les défendre contre d'éventuelles attaques de la police ou de l'armée. Mais malgré toute l'énergie déployée par les masses, la révolution n'avait pas eu lieu.

Le Parti Socialiste « maximaliste » avait accompagné le mouvement des « années rouges » de ses discours révolutionnaires. Il avait aussi remporté des succès électoraux considérables. Mais à aucun moment il n'avait vraiment cherché à organiser le mouvement des masses populaires, à le coordonner et à lui donner une direction, à conduire le prolétariat à s'emparer du pouvoir comme l'avaient fait ses frères de Russie. Quant à la tendance communiste déjà présente au sein du Parti autour de Bordiga et Gramsci, qui avait été clairvoyante sur ses insuffisances, elle était trop faible et inexpérimentée pour avoir pu imposer une orientation révolutionnaire.

Amadeo Bordiga, ingénieur napolitain, se distinguait par son discours intransigeant et une défense pointilleuse du marxisme, ou plutôt de la conception qu'il s'en faisait. En réaction à l'électoratisme de



la majorité du Parti Socialiste, cela l'avait conduit à constituer une fraction « abstentionniste ». Regroupée autour de la revue *Il Soviet*, ayant gagné une certaine influence au sein de la jeunesse socialiste, elle prônait la non-participation aux élections, celles-ci faisant partie par nature du système de pouvoir bourgeois.

Antonio Gramsci, intellectuel de Turin, regroupait autour de la revue *L'Ordine Nuovo* (L'Ordre Nouveau) un certain nombre de militants révolutionnaires comme lui. Le groupe de *L'Ordine Nuovo* avait su se lier aux travailleurs les plus conscients, impulsant dans les usines la création de « conseils ouvriers » à l'exemple des soviets russes. Cependant, ce mouvement n'avait pas réussi à dépasser la région turinoise. Et surtout, si au cours de la crise de septembre 1920 les conseils ouvriers avaient su organiser l'occupation des usines, ils n'avaient pas su se transformer en véritables centres d'un pouvoir ouvrier.

### Les maximalistes contre la scission

C'est dans ces conditions que s'ouvrit à Livourne le 17<sup>e</sup> congrès du Parti Socialiste, avec l'expérience toute fraîche d'un mouvement révolutionnaire qui n'avait pas abouti. La scission des communistes était désormais inévitable. Cependant, durant toute la préparation du congrès, une question

importante continuait à se poser : de quel côté pencherait le centre maximaliste ? Malgré toutes les tentatives de l'Internationale communiste pour convaincre Serrati de se ranger de son côté et de rompre avec les réformistes de Turati, il allait se refuser à le faire.

Le congrès, ouvert le 15 janvier 1921 au théâtre Goldoni de Livourne, fut houleux. À la question de savoir s'il fallait ou non exclure le courant réformiste, la motion maximaliste répondit par un appel à l'unité du parti, donc avec les réformistes. Les maximalistes étaient soutenus par les voix de délégués représentant 98 028 membres du parti, contre 58 783 pour les communistes et 14 695 pour les réformistes. Serrati préféra donc rester unitaire avec 15 000 réformistes plutôt qu'avec près de 60 000 communistes, comme allait le lui reprocher Lénine. Il ne devait rejoindre les communistes que plus tard, en 1924, et à Livourne la motion d'exclusion fut donc repoussée grâce à lui.

Bordiga prenant acte de la scission, les communistes se rendirent dans un autre théâtre de la ville, le théâtre San Marco, pour y proclamer le Parti Communiste d'Italie, section de l'Internationale Communiste.

### Face à la montée du fascisme

Le parti naissant emmenait avec lui très peu de cadres socialistes, mais beaucoup de

jeunes et surtout des ouvriers. Quant à la direction communiste, elle était jeune elle aussi, y compris physiquement : lors du Congrès de Livourne, Gramsci avait à peine trente ans, Bordiga trente-deux. C'est pourtant ce jeune parti qui allait devoir affronter un tout nouveau phénomène : la montée de la réaction fasciste.

En effet, la bourgeoisie italienne avait eu trop peur de la révolution au cours des années 1919-1920, elle désirait désormais conjurer tout danger en écrasant le mouvement ouvrier. Ce rôle allait être dévolu aux bandes fascistes de Mussolini. Après la prise du pouvoir par celui-ci en octobre 1922, les organisations ouvrières allaient devoir progressivement rentrer dans la clandestinité, et cela jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, le Parti Communiste qui allait resurgir en 1944 ne serait plus le parti révolutionnaire fondé par Bordiga et Gramsci, mais bien un parti stalinien, même si son dirigeant Togliatti avait été militant de *L'Ordine Nuovo*. La direction de ce parti allait rendre de grands services à la bourgeoisie italienne avant de le transformer ouvertement, à partir de 1991, en un parti bourgeois. Une évolution qui rend indispensable de reprendre le drapeau du communisme, levé à Livourne en 1921 par Bordiga et Gramsci.

André FRY

## • Marché de l'immobilier

# Bureaux en excès, pénurie de logements

**Une étude que vient de publier un cabinet de consultants en immobilier, Immogroup, pointe un excès de construction de bureaux au détriment de la construction de logements.**

En Île-de-France notamment, « depuis une dizaine d'années, le développement de l'immobilier d'entreprise a été clairement privilégié », à « un coût exorbitant ». Des surfaces considérables sur lesquelles auraient pu être construits des logements ont été détournées au profit de la construction de bureaux, « dont la rentabilité fiscale et financière attendue (...) apparaissait bien plus

alléchante que celle du logement ». C'était tellement rentable que la mécanique s'est mise à tourner en roue libre, déconnectée des besoins des entreprises, même quand il était devenu patent que de nombreuses constructions nouvelles restaient vides.

Ainsi, au cours de la dernière décennie, des surfaces toujours plus importantes ont été mises à la disposition des chantiers de construction de bureaux et d'entrepôts (+3,1 % par an en moyenne) tandis que de moins en moins de terrains nouveaux étaient réservés aux logements (-2,7 % par an). Il en résulte un excès de locaux professionnels qui, en théorie du moins,

contrebalancent le déficit en matière de logements. Même s'il faut « déduire les locaux ou terrains qui, de par leur structure ou leur situation particulière, ne peuvent raisonnablement pas bénéficier d'une transformation ou affectation résidentielle », la comparaison est tout de même « saisissante ». Les auteurs de l'étude en concluent que les surfaces de bureaux en excédent,

qui s'accroissent de 1,8 à 2,5 millions de m<sup>2</sup> par an, auxquelles se surajoutent des bureaux anciens inoccupés, revêtent « quelque chose d'indécent lorsqu'on sait que le nombre des ménages prioritaires ne s'étant pas vu proposer un habitat par le préfet d'Île-de-France avoisinait 12 500 cet été, chiffre en augmentation constante ».

Vu cette situation, une

mesure urgente serait de transformer en logements les bureaux vacants qui se prêtent à une telle mutation. Mais l'aberration, c'est que face à un besoin aussi essentiel que le logement, les programmes de construction ne sont lancés qu'en fonction des lois du marché et de l'appétit et de profits des promoteurs.

Jean SANDAY

## • Logement

# Réquisitionner les logements vides !

Après l'occupation d'un immeuble place des Vosges, dont ils ont été expulsés en octobre dernier, les militants du collectif Jeudi noir ont investi le 27 décembre un nouveau bâtiment parisien vacant, situé à deux pas de l'Élysée. Destiné à l'origine à recevoir des bureaux, l'immeuble fait face au siège du groupe d'assurances AXA, auquel il appartient par le biais d'une filiale immobilière. Le collectif a prévu d'y aménager 24 chambres pour accueillir des travailleurs précaires, des mères célibataires, des chômeurs, des intermittents du spectacle, des étudiants, tous en mal de logement.

Mais déjà l'expulsion menace, AXA s'étant empressé, alors que l'immeuble était resté vide depuis 2006, de déposer un référé. Et ce n'est pas du côté des mal-logés que le secrétaire d'État au Logement Appar, s'est rangé : « Pour moi, c'est un squat, donc une occupation illégale. Il ne s'agit absolument

pas d'une réquisition qui est, elle, un instrument juridique légal », a-t-il déclaré. Mais le même Appar se garde bien justement d'utiliser la réquisition, comme le réclament les associations comme Jeudi noir ou Droit au logement !

Les gouvernements, y compris lorsqu'ils étaient de gauche, n'ont jamais appliqué la loi qui prévoit la réquisition des logements vacants. En 2009, l'Insee en a dénombré 1,8 million, dont 122 000 à Paris, mais un tel gâchis ne compte pas vraiment pour Appar. Pour lui, « le droit à la propriété est un droit intangible. Ainsi, lorsque l'on est propriétaire, on fait ce que l'on veut du bien que l'on possède. Le propriétaire a le droit de l'utiliser ou non ». Il s'inscrit dans le droit fil des gouvernements successifs qui ont cautionné ce point de vue de nantis.

J. S.

# Un toit, c'est un droit

L'occupation d'un immeuble de bureaux, juste en face du siège d'AXA a suscité la sympathie des employés, dont beaucoup disaient : « Ils ont raison ». La CGT d'AXA a adressé un message de soutien à l'action menée par la trentaine de jeunes du collectif Jeudi noir qui occupent depuis le 27 décembre cet immeuble appartenant à une filiale d'AXA.

L'immeuble occupé était vide depuis 2006, il offre depuis sa terrasse sur le toit une

vue sur l'Élysée, il est au cœur du quartier chic des ambassades et des ministères. Cette occupation a attiré l'attention sur la politique hypocrite des pouvoirs publics qui ont inscrit dans la loi le droit au logement mais n'appliquent pas la loi sur les réquisitions, mais elle met aussi en accusation ceux qui font des profits sur le logement, en particulier les banques et les assurances et en l'occurrence AXA.

Correspondant LO



## • Maisons à 100 000 euros

# Borloo a fait de la mousse jusque sur les murs

Murs fissurés, conduits de cheminée qui fuient, volets qui ne ferment pas, gouttières non raccordées au réseau, installation électrique non conforme : quatre propriétaires ont assigné un promoteur immobilier pour malfaçons devant le tribunal du Havre. Les plaignants sont des « bénéficiaires » de ces « maisons à 100 000 euros » annoncées en fanfare il y a cinq ans par Borloo, alors ministre du Logement.

C'était promis, Borloo allait sortir les pauvres des difficultés de la vie en leur permettant de devenir propriétaires. Ils pourraient voir leurs enfants grandir dans une maison d'au moins 85 m<sup>2</sup>, éventuellement agrémentée d'un jardin et naturellement conforme aux exigences d'un « développement durable », etc.

Au lieu des 20 000 maisons annoncées, on sait maintenant que 600 seulement seront finalement construites. Il est vrai que l'essentiel était de permettre à un ministre de se faire mousser, même si maintenant la mousse est apparemment sur les murs des maisons. Borloo répète ainsi l'exploit d'un de ses devanciers, Chalandon,

ministre de De Gaulle, responsable d'un programme de construction de maisons individuelles à bon marché construites au début des années 1970, les « Chalandonnettes » qui ont été réputées surtout pour leurs matériaux non fiables.

Quand des gens aisés « font construire », ils commencent par prendre un architecte qui dresse les plans et peut aussi avoir l'œil sur le déroulement des travaux. Mais quand un ministre promet à des gens de milieu modeste de devenir propriétaires, l'État se décharge sur

la commune pour choisir, par appel d'offres, un promoteur qui désignera ensuite comme bon lui semble le maître d'œuvre. Et tant pis si la qualité n'est pas au rendez-vous dans la maison à 100 000 ou 150 000 euros, livrée aux « heureux » propriétaires qui auront pris un crédit pour trente ans !

Borloo est sans doute une caricature, mais elle montre bien comment les sommets de l'État prennent en compte les soucis de logement des milieux populaires.

J. S.



## • Les vœux de Sarkozy à l'Outre-mer

# Bonheur et prospérité au patronat

Après la Réunion en 2010, c'est aux Antilles que Sarkozy est allé cette année « présenter ses vœux à l'Outre-mer » ; des vœux qui, il va sans dire, étaient essentiellement adressés au patronat.

Le président a commencé par exprimer sa solidarité aux Bekés de Guadeloupe et de Martinique qui auraient été « particulièrement meurtris » par « la situation de blocage qui a paralysé tout le territoire », c'est-à-dire la grève générale aux Antilles de janvier et février 2009. À ceux-ci il a rappelé qu'ils pouvaient compter sur « l'autorité de l'État ». En la circonstance, par le biais de sa police et de sa justice, l'État français a su montrer, pendant et après les grèves et les manifestations de 2009 jusqu'ou il était prêt à aller pour défendre les intérêts patronaux. Plusieurs militants syndicaux de Guadeloupe et de Martinique ont été traînés devant les tribunaux sur plainte des Bekés, en l'occurrence de Jean-François Hayot.

Sarkozy a également évoqué une « année 2010 difficile et dense pour les Outre-mer ». « Difficile » pour les milliers de travailleurs qui ont perdu leur emploi, comme à la Réunion dans le BTP, le commerce ou l'automobile. Mais « dense » pour les patrons de l'Outre-mer, telles les entreprises réunionnaises SBTPC, filiale du groupe Vinci

ou la Société Réunionnaise des Produits Pétroliers qui ont engrangé des millions d'euros leur permettant de passer une année 2010 en toute quiétude.

C'est bien un discours de classe qu'a tenu Sarkozy. Pour les uns, pour le patronat, il trouve normal d'octroyer chaque année des millions d'euros par le biais de lois taillées sur mesure, comme la Lodeom (Loi d'orientation pour le développement économique de l'Outre-mer), qui entre autres permet aux patrons de ne pratiquement plus payer d'impôts ni de cotisations sociales, ou bien comme la loi sur la défiscalisation qui « demeure l'outil primordial au développement économique de l'Outre-mer ». « Je la protégerai parce que j'y crois », a souligné Sarkozy à la satisfaction de tous ceux qui peuvent ainsi échapper à l'impôt.

En revanche, vis-à-vis des travailleurs et de la population pauvre le discours était tout autre. Eux ont été montrés du doigt, menacés même parce que vivant trop dans « l'assistance ». Sarkozy et les siens aiment railler ceux qui n'ont d'autres ressources que de maigres allocations chichement distribuées parce que le patronat, l'État et toutes les grandes collectivités territoriales sont dans l'incapacité de donner du travail à tous les bras disponibles. Mais

ils sont nombreux aujourd'hui et savent parfois montrer leur force.

C'est peut-être pour cela que Sarkozy a aussi parlé de la Guadeloupe comme étant « une terre de tumulte » ; un tumulte qui devra à nouveau se faire entendre, venant des Antilles, des quatre coins du monde sous domination de la bourgeoisie française et bien sûr des travailleurs de France.

Émile GRONDIN

## • Visite de Sarkozy en Martinique

# Une grande messe qui rapporte comme toujours aux patrons !

Sous prétexte de « développement économique », Sarkozy a, lors de son passage en Martinique le 7 janvier, commencé par soigner « son monde », hommes d'affaires et patrons. L'occasion lui fut donnée lors de la table ronde sur le tourisme au cours de laquelle il a promis des « accompagnements » de l'État, par exemple dans le domaine de la desserte aérienne ou de la formation des salariés, ainsi que des facilités sur les dettes sociales de certaines structures hôtelières. Autrement dit, toujours plus de cadeaux au



Manifestation à la Guadeloupe en 2009.

patronat.

Au passage, Sarkozy a donné une prime aux élus régionaux sur le projet « Martiniquais, bâtisseurs de paradis », puisque tel est le slogan de l'actuel comité martiniquais du tourisme. Même Letchimy, président de Région, dit de gauche, se montrait plutôt fier d'avoir obtenu un contrat de projet État-Région sur 10 ans...

Comme il fallait s'y attendre, Sarkozy a prudemment évité les questions qui taraudent la grande majorité de la population et notamment les plus

faibles : l'augmentation effrénée des prix, (84 % plus élevés qu'en France sur l'alimentaire selon la revue de la grande distribution *Linéaires*), le blocage des salaires notamment depuis les grèves de 2009, le chômage qui touche près de 60 % des jeunes et l'aggravation de la précarité avec 5 300 emplois aidés menacés.

Et tous, élus de droite, comme de gauche, affichant ainsi leur désintérêt pour les problèmes essentiels de la population, ont joué ce jeu-là !

Marianne TIBUS

## • Sécurité sociale des mines

# Xavier Bertrand s'attaque aux mineurs retraités

Le 22 décembre dernier, le député UMP Yves Bur a rendu au ministre du Travail et de la Santé le rapport qui lui avait été demandé sur « l'avenir » du régime minier de Sécurité sociale. Le fait de parler d'avenir est mauvais signe, et effectivement, malgré les dénégations du rapporteur et du ministre, les retraités mineurs et les ayants droit ne peuvent que s'inquiéter.

L'importance centrale des mines pour l'économie (machines à vapeur, production d'électricité, chemin de fer, chauffage domestique) avait obligé les gouvernements, dès le 19<sup>e</sup> siècle, à encourager l'embauche et le maintien de travailleurs dans les mines en octroyant des avantages spécifiques pour compenser la pénibilité et les dangers de la profession. Le statut actuel du mineur remonte à une loi de 1946. Il garantissait la gratuité totale des soins médicaux, un réseau de pharmacies et de médecins.

Mais les mines étant fermées et les mineurs à la retraite, le gouvernement peut désormais les attaquer plus facilement. Le 31 décembre 2009 (c'est décidément une habitude de gâcher la nouvelle année aux mineurs) le gouvernement avait déjà sorti un décret supprimant l'article 2.2b d'un avenant au statut garantissant le remboursement des frais de transport pour aller se faire soigner ou aller en cure. Ceci sous le prétexte de compenser la non-application aux mineurs du forfait de 1 euro sur les consultations chez le médecin. Cela a entraîné en 2010 une baisse de 24 % du recours à ces transports. Cela signifie que beaucoup de ceux qui habitent dans des villages ont renoncé à des soins ou ont emprunté des transports personnels.

Et maintenant, le député Bur sort le grand mot : déficit. Comme si un régime concernant 180 000 personnes qui sont quasiment exclusivement

des retraités, pouvait produire des bénéfices ! Et il y va de son couplet : « *Le régime général n'a pas à payer pour la mauvaise gestion d'un régime spécial.* » Il attaque non pas directement le coût des soins en soi, mais le nombre de personnels – 6 600 – qui font fonctionner le système, donc les centres de santé, les maisons de retraite, les pharmacies. Il y a en particulier 1 460 aides à domicile. Il recommande donc de réduire les effectifs en ne renouvelant pas les départs à la retraite et de supprimer le statut particulier de ceux qui restent – quitte à les indemniser au niveau des salaires et du droit à la retraite. Mais tout cela passe sous silence le fait

qu'aussi bien ces personnels que leurs administrés étant reversés dans le régime général, où l'aggravation continue des conditions de travail est patente, cela aura forcément des répercussions sur la qualité de l'offre de soins.

Le député préconise donc de supprimer le réseau de pharmacies et d'hôpitaux du régime. Et il va même jusqu'à recommander de renoncer à construire

à Freyming-Merlebach, en Moselle, le nouvel hôpital qui devait regrouper les soins pour l'ensemble de la population sur le Bassin lorrain. Cela ne fait pas trop l'affaire de ses camarades élus de la majorité de la région, qui avaient voté pour cette construction et se trouvent obligés de se joindre au concert de protestations qui se sont élevées à la publication de ce rapport !

Correspondant LO



## • SNCF

# Après la pagaille de fin d'année, Pépy persiste et signe

Guillaume Pépy, président de la SNCF, est resté droit dans ses bottes lorsqu'on l'a interrogé sur RTL, le 9 janvier, à propos des graves incidents qui ont marqué la fin de l'année 2010.

La paralysie du trafic suite à la neige; les vingt-six heures de voyage entre Strasbourg et Port-Bou; les voyageurs pour Nantes se retrouvant à Rennes et vice versa; les retards multiples sur toutes les lignes, de banlieue comme de grandes lignes; les voitures hors service circulant quand même sur des parcours internationaux comme Paris-Venise; les voyageurs et les élus de la région Rhône-Alpes (parmi d'autres) déposant plainte contre la SNCF pour dysfonctionnements, etc., rien n'y fait. Pour Guillaume Pépy, qui déclare assumer vaillamment la responsabilité de tout cela, la

SNCF et son service dit public vont quand même très bien.

Ce qui ne va pas? Les grèves! Et particulièrement, celles lancées par le syndicat SUD-Rail. Pépy reprend l'expression d'un journaliste pour les qualifier de «grèves réveillon», «légalées mais extraordinairement choquantes», précise-t-il lorsqu'elles se sont déroulées pendant la période des fêtes de fin d'année. Pépy se garde évidemment d'expliquer que les grévistes réclamaient le plus souvent des embauches qui permettraient d'assurer correctement les roulements des trains, en faisant en sorte qu'un employé défaillant pour cause de maladie par exemple, puisse être remplacé sans difficulté, ou en permettant de prendre normalement les congés, etc.

La direction de la SNCF ne renonce pas aux économies qu'elle compte faire afin d'atteindre les objectifs financiers qu'elle s'est fixés et qui se comptent en milliards d'euros pour les prochaines années. Elle maintient les 2 000 suppressions d'effectifs pour 2011, qui ne peuvent pas contribuer à améliorer le trafic: le personnel est déjà en nombre insuffisant et les matériels et les infrastructures sont mal entretenus. Sans parler du cloisonnement de l'entreprise et de sa division en établissements et activités différents rendant difficiles, voire impossibles, les interventions rapides et coordonnées en cas de problème.

Dans la même interview, Pépy a tout de même reconnu qu'il faut «rendre les trains plus résistants aux grands froids»,



«élaguer le long des voies», de façon à éviter que les arbres tombent régulièrement sur les rails, et multiplier les équipements permettant «le dégel des aiguillages pris par la glace». Autant de services qui existent, mais sont aujourd'hui réduits à peau de chagrin.

Embaucher au lieu de supprimer du personnel, investir

dans les matériels et leur entretien, revenir à une organisation coordonnée à l'échelle d'un réseau national ferroviaire, voilà ce que devrait être la tâche d'un Pépy et de son ministère de tutelle, au lieu de s'en prendre avec démagogie aux syndicats et aux grévistes.

Lucienne PLAIN

## • Grenoble

# Coup de colère des employés de la ville

Dans les services municipaux de la ville de Grenoble (un peu plus de 3 000 personnes), depuis la fin de l'été 2010, plusieurs revendications ont été lancées à l'initiative de la CGT. Il s'agissait de compenser, ne serait-ce qu'un peu, la baisse du pouvoir d'achat, due entre autres au gel du point d'indice sur deux ans, à la hausse des cotisations retraites et à l'augmentation des mutuelles.

Fin août, une assemblée générale réunissait une centaine d'employés pour réclamer l'augmentation de la part du budget municipal consacrée au personnel afin qu'il y ait plus d'avancements et de



Rassemblement devant la mairie de Grenoble.

promotions, pour une augmentation des primes de 100 euros par mois pour tous, y compris les non-titulaires, et qu'une

troisième journée du maire soit octroyée en remplacement de la journée de solidarité.

Depuis, la mairie socialiste

avait bien reçu, à plusieurs reprises, une délégation. Mais l'équipe du maire, Michel Destot, ne comprenait pas que l'on puisse réclamer autant alors qu'elle-même faisait beaucoup d'efforts avec une enveloppe supplémentaire de 300 000 euros. Ce qui n'équivaut qu'à... 8 euros brut par mois et uniquement pour la majorité des catégories C! Alors le 4 janvier, lors d'une assemblée générale réunissant 300 personnes, la grève était votée pour le surlendemain, 6 janvier.

Ce matin-là, les 150 grévistes ont fait le tour d'une partie des services pour étendre le

mouvement. Une délégation a rencontré l'administration, qui n'avait guère à proposer qu'une augmentation de la prime de 10 euros chaque 1<sup>er</sup> janvier d'ici à la fin du mandat du maire, en 2014, et éventuellement la troisième journée du maire. Bon nombre de travailleurs pensaient que ce n'était pas satisfaisant, mais après une nouvelle entrevue avec les représentants CGT, les responsables de la mairie décidaient de payer la journée de grève. L'assemblée générale décidait de s'en tenir à ces petits reculs... pour l'instant.

Correspondant LO

## • Hôpital du Vinatier – Bron (Rhône)

# La psychiatrie mise à mal

À l'hôpital du Vinatier, les services d'entrée sont organisés par secteurs géographiques, c'est ce qui permet à l'équipe soignante, de l'assistante sociale au psychiatre, d'être cohérente. En principe, un patient est pris en charge par une équipe qui va le suivre jusque dans son quartier, à sa sortie. Mais à l'heure des restrictions budgétaires, ce système plus humain est remis en cause.

C'est ce qui se passe, notamment, sur le secteur de Vaulx-en-Velin, une ville de banlieue populaire. Il y a trois ans, le nombre de lits consacrés aux patients de Vaulx avait déjà été divisé par deux, passant de 50 à 25. Aujourd'hui, la direction

veut réduire à nouveau ce secteur en ne maintenant que 12 à 15 lits.

Mais en plus, ces lits seraient répartis dans des unités consacrées à d'autres secteurs géographiques. Les patients de Vaulx seraient donc confiés à des équipes qui ne les connaissent pas. Pour ces patients fragiles, c'est un recul important.

L'équipe soignante, qui voit son travail supprimé du jour au lendemain, a décidé de ne pas accepter ce mauvais coup. Elle entend aussi dénoncer les économies aberrantes faites au détriment des patients de Vaulx-en-Velin, qui sont parmi les plus pauvres.

Correspondant LO

## • Cliniques privées...

# Mais pas de profits

Le supplément économique du *Parisien* du 10 janvier abordait «le malaise des cliniques privées», les petites cliniques indépendantes se disant victimes des grands groupes qui ont su soigner... leurs profits.

Aujourd'hui le marché est dominé par la Générale de santé, qui annonce 1,9 milliard de chiffre d'affaires en 2009, gère 110 cliniques et 16 000 lits et emploie 27 000 salariés. C'est le premier groupe européen dans ce domaine. Vitalia, second du palmarès, fait 650 millions de chiffre d'affaires et gère 48 établissements. Au total les

1 100 cliniques privées du pays représentent 30% de l'activité de santé et réalisent 60% des interventions chirurgicales et 30% des accouchements.

Les groupes capitalistes –fonds de placements français et étrangers mais aussi trusts comme Vivendi, dont la Générale de santé a été une filiale– ont choisi d'investir des milliards dans ce secteur que le journaliste du *Parisien* qualifie «d'Eldorado». La rentabilité y était «à deux chiffres dans les années 1990, quand l'argent de la Sécurité sociale coulait à flots et l'argent affluait».

Et si l'argent affluait –et afflue toujours– dans les poches des actionnaires, c'est que, dans le même temps, l'État fermait des services hospitaliers et même des hôpitaux entiers, faisant ainsi la part belle aux cliniques privées. De plus dans ces cliniques privées travaillent des médecins et des chirurgiens dont la formation a été assurée au sein de l'hôpital public...

Dans le système de santé comme dans bien d'autres, la poule aux œufs d'or est nourrie aux grains de l'argent public.

Cédric DUVAL

### • Camaïeu - Roubaix

# Des travailleurs en colère, grève pour les salaires et l'emploi

Plusieurs dizaines de salariés de l'entrepôt de Camaïeu, à Roubaix, sont en grève depuis mardi 5 janvier au matin. C'est à l'entrepôt que sont préparées les livraisons pour les magasins de mode du même nom implantés partout en France et même en Europe, regroupant environ 4000 salariés.

La grève a été déclenchée le jour où la direction voulait organiser un repas « amélioré » pour présenter ses projets. Des travailleurs en colère ont bloqué le camion du traiteur et en même temps les autres camions

qui devaient partir chargés vers les magasins pour les soldes, et la grève a commencé. Les revendications : 150 euros d'augmentation de salaire et 50 embauches à l'entrepôt où il n'y a que 90 CDI pour environ 200 intérimaires en permanence, et 100 embauches dans les magasins.

À Camaïeu, les salaires sont bas. Après seize ans d'ancienneté un ouvrier gagne 1 134 euros. Les conditions de travail sont très pénibles, ce qui entraîne un turn-over très important. Ces salaires de misère contrastent trop

avec la richesse accumulée par les actionnaires et l'ancien PDG.

L'entreprise appartient à un fonds d'investissement. Les actionnaires se sont partagé la somme rondelette de 50 millions d'euros en pleine crise, l'an dernier ! L'ex-PDG, Duprez, est parti en retraite en 2008, empochant à lui tout seul la somme de 23 millions d'euros, produit de la transformation de ses stock-options, et il gagne encore 100 000 euros par an « pour donner des conseils à l'entreprise ! » Alors la colère couvait depuis longtemps,

d'autant plus qu'il n'y a pas eu de primes de fin d'année 2010.

Il y avait déjà eu deux débrayages juste avant les fêtes, et le blocage des camions au moment des soldes n'a pas du tout plu à la direction. Aussitôt, elle a envoyé un huissier et fait assigner plusieurs grévistes du piquet. Les juges ont donné raison à la direction, condamnant les salariés assignés à une astreinte de 50 euros par jour s'ils continuaient à bloquer. Les grévistes ont tenu bon, et mardi 11 janvier il y avait toujours un piquet devant l'entreprise. Le

PDG, qui n'avait pas daigné jusque-là se montrer, est arrivé « pour discuter ». Et surtout, lundi 10 janvier, il y a eu un débrayage de soutien des employés de bureau qui a remonté le moral de tout le monde.

La direction menace de licencier dix salariés, dont six délégués, et espère faire reprendre le travail contre une annulation des sanctions. Mais les travailleurs n'entendent pas abandonner leurs revendications et la grève continue.

Correspondant LO

### • Fralib - Gémenos (Bouches-du-Rhône)

# Les salariés contre les sales coups d'Unilever

Lundi 10 janvier, des salariés de Fralib à Gémenos, près de Marseille, se sont rassemblés dans l'usine contre la fermeture imminente de l'entreprise qui conditionne en sachets le thé et les infusions de la marque Lipton-Éléphant. Ce jour-là était la dernière étape de la procédure légale du « plan social » préparant la fermeture prochaine de l'usine. La direction n'annonce pas la date de la fermeture. Le maximum qu'elle ait proposé dans les discussions avec les syndicats, ce sont des indemnités supplémentaires en échange de l'abandon de toute poursuite judiciaire.

Au total, ce sont

182 travailleurs qui vont se retrouver sans travail du fait de la décision du groupe multinational et multimilliardaire Unilever. Chez Fralib, certains salariés ont connu la fermeture de l'usine du Havre en 1998 et avaient déménagé dans la région marseillaise pour être reclassés dans l'usine actuelle. Bon nombre de leurs anciens collègues licenciés au Havre se trouvent aujourd'hui au chômage depuis des années, après avoir été menés en bateau par la « cellule emploi ».

Depuis des semaines, bien qu'ils ne soient pas en grève, les travailleurs de Fralib multiplient les rassemblements. Pour faire connaître

leur cause ils ont lancé une campagne d'affichage massif appelant au boycott des produits de la marque Lipton. Tous les environs ont été couverts d'affiches. Cette publicité négative faite à l'entreprise réjouit les travailleurs et fait faire grise mine à la direction locale, d'habitude particulièrement arrogante.

Au rassemblement du lundi 10 janvier étaient aussi présents près d'une trentaine de facteurs grévistes du bureau de poste du 2<sup>e</sup> arrondissement de Marseille qui en sont à leur 96<sup>e</sup> jour de grève contre la précarité, ainsi que des salariés de l'usine de Netcacao, une ancienne usine Nestlé, actuellement

en difficultés. Comme c'était le cas, en 2005, lors de la reprise de l'usine Nestlé, les dirigeants syndicaux de Fralib défendent l'objectif d'une reprise de l'usine, éventuellement en

coopérative ouvrière.

Quoi qu'il en soit, les travailleurs de Fralib, qui avaient mené une longue grève pour les salaires au printemps dernier, comptent bien ne pas se laisser faire.

Correspondant LO



### • Snecma Corbeil (Essonne)

# Une grève de rentrée efficace

Aux Traitements de surface de la Snecma Corbeil, un secteur de l'usine où les conditions de travail sont particulièrement pénibles, la direction a été surprise de voir l'atelier vide au retour des vacances, le lundi 3 janvier. La quasi-totalité des salariés du secteur, peu nombreux certes, moins d'une dizaine, se sont mis en grève à un moment où la direction s'y attendait le moins. Petits et grands chefs se sont vite affolés, envisageant même le traitement de certaines pièces dans d'autres usines. En ce retour de vacances, à un moment où les carnets de commandes sont pleins, la direction craignait que cette grève bloque une partie de la production de ce

secteur clef.

Déterminés, les grévistes l'étaient à plus d'un titre. Ils s'étaient réunis plusieurs jours à l'avance, avaient discuté ensemble des revendications et du meilleur moment pour déclencher la grève. Et cela la direction l'a très bien senti. Ils voulaient de meilleures dispositions de l'accord d'entreprise sur les « travaux pénibles » dont ils sont exclus, exigeaient l'embauche d'un salarié et améliorer les conditions de travail de l'atelier. Les grévistes n'étaient pas peu fiers de leur mouvement lorsqu'ils ont vu la direction du centre se déplacer au cœur de l'atelier, et accepter que tous les grévistes participent aux négociations.

Enfin, après plusieurs tentatives infructueuses de faire reprendre le travail, et au bout de trois jours de grève, la direction a dû reculer, officialisant deux nouvelles embauches, cédant sur l'amélioration des conditions de travail. Enfin, une nouvelle négociation est prévue début février pour permettre aux salariés du secteur de bénéficier pleinement de l'accord « travaux pénibles ».

Les salariés de l'atelier ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour rappeler à la direction ses promesses, et lui redonner une bonne frousse si elle a la mémoire courte !

Correspondant LO

### • Ryanair ferme sa base de Marseille

# Les soutiens d'un hors-la-loi

Ainsi qu'elle avait menacé de le faire, la compagnie aérienne irlandaise Ryanair a fermé sa base à l'aéroport de Marseille-Marignane le 12 décembre. Son directeur n'avait pas apprécié que le tribunal d'Aix-en-Provence lui enjoigne d'appliquer la législation française sur sa base de Marignane, au lieu de la législation irlandaise, moins contraignante.

Aussitôt, des protestations se sont élevées chez les notables locaux, patrons ou politiciens. Pas pour protester contre le fait que Ryanair ait refusé de se soumettre à la loi que chacun en principe devrait suivre, mais pour protester contre la rigidité du Code du

travail qui contraindrait de « pauvres employeurs » à quitter le territoire. Ainsi, Maurice Wolff, vice-président de l'Union pour les entreprises des Bouches-du-Rhône, a-t-il déploré que le départ de la compagnie fasse perdre à la région « 1 000 emplois directs ou indirects ainsi que 550 millions de retombées économiques ». Quant au maire UMP de Marseille, Jean-Claude Gaudin, il a aussitôt écrit au président de la République pour lui demander d'abroger un texte qui coupe les ailes à Ryanair.

Pour les patrons et leurs soutiens politiques, les quelques limites légales à l'exploitation des salariés, c'est encore trop.

M. L.

## • Mediator

# Servier met les morts en pertes et profits

« 500 est un très beau chiffre marketing, mais il ne s'agit que de trois morts. Les autres avaient déjà des valvulopathies. » C'est ce que Servier aurait osé dire au cours de la présentation de ses vœux à son personnel le 4 janvier dernier.

Trois morts, ce ne serait déjà pas à prendre ainsi à la légère, mais les estimations oscillent entre cinq cents et deux mille. Et pas un jour ne se passe sans qu'un reportage montre le désarroi, l'angoisse et aussi la colère de ces femmes dont le cœur peut lâcher à tout instant pour avoir pris, dans l'espoir de perdre quelques

kilos, ce Mediator qui aurait dû être retiré du marché depuis des années et qui ne l'a pas été parce que Servier est un industriel puissant, ami des gouvernants.

Chaque jour apporte son lot de révélations qui sont autant de condamnations des uns et des autres. Le retrait de tous les médicaments

similaires dès 1996. Le service médical rendu insuffisant qui aurait dû le faire dérembourser en 1996 puis en 2006. Des études cliniques qui, dès 1999, sonnaient l'alarme sur sa toxicité. Et même une étude commandée par Servier qui montrait le lien entre la prise de Mediator et les atteintes des valves cardiaques, mais que le laboratoire a enterrée.

Il faut croire que des soutiens lâchent peut-être le patron du laboratoire ou qu'il s'agit tout juste de se partager les rôles. La directrice générale

chargée des relations extérieures du laboratoire a entonné un autre discours dans le *Journal du Dimanche* du 9 janvier, alliant la mascarade, « Jacques Servier est très affecté par cette affaire » – aux faufuyants – « Nous ne nions pas que le Mediator ait pu présenter un vrai risque pour certains patients. » Le lendemain, elle réitérait sur RTL : « Servier est prêt à assumer sa responsabilité... », puis complétait « ... si elle est engagée... » Avant de conclure « mais les enquêtes commencent seulement ».

On voit la suite se profiler : des années d'enquêtes et de rebondissements. Jacques Servier, 88 ans, n'a pas trop à s'inquiéter. Au mieux, et dans des années, l'État ou plutôt la Sécurité sociale mettront en place un fonds d'indemnisation. Mais ce n'est pas aux contribuables ni aux assurés sociaux de payer. C'est à Servier, ce patron richissime du laboratoire du même nom, qui a réalisé en 2009 près de quatre milliards de chiffre d'affaires.

Sophie GARGAN

## • Grandes entreprises

# Hausse spectaculaire des bénéficiaires

Les grands médias ont peu parlé des résultats financiers des grandes entreprises françaises en 2010, mais « leur bénéfice net a bondi de 75 % », selon l'hebdomadaire *Investir*, véritable provocation en ces temps d'attaques continuelles contre le niveau de vie des travailleurs. La presse économique, qui n'a pas les mêmes réticences, pavoise.

En 2009, en pleine crise, les plus grandes sociétés de la Bourse, celles qui forment l'indice du CAC 40, avaient réussi à maintenir leurs bénéfices malgré un recul de leur chiffre d'affaires. En 2010, elles font encore mieux : alors que celui-ci n'a augmenté que

de 6 %, leur bénéfice moyen s'est envolé (+ 75 %). Et sur ces 83,7 milliards d'euros de profits, on sait déjà que près de la moitié (41 milliards) devraient être distribués sous forme de dividendes aux actionnaires. Un record historique, selon la presse financière qui annonce

que le CAC 40 « est bien parti pour retrouver et dépasser en 2012 ses profits historiques de 2007 », avant qu'éclate la crise financière en septembre 2008.

Cela ne concerne d'ailleurs pas que les 40 plus grandes sociétés cotées en Bourse : les médias financiers soulignent par exemple que, en dehors du CAC 40, Veritas, Entrepouse, Eutelsat, Faveley, Hermès, Inter Parfums, Plastic Omnium, Rubis, Seb, SES, Tessi, Vétoquinol, Virbac « ont également atteint des niveaux records » de profits.

Dans la plupart des cas, disent les journaux économiques, ces résultats sont atteints « du fait d'un bon contrôle des coûts ». Autrement dit, entre autres par des salaires et des embauches bloqués, le non-remplacement de certains départs, voire des licenciements. Alors que s'envole le nombre de milliards qu'empochent les actionnaires, les travailleurs, ceux-là même qui ont produit cet accroissement de la richesse, le paient donc par un recul de leur niveau de vie, de leurs

conditions de travail.

En clair, plus que jamais le profit capitaliste, qui explose, provient de l'exploitation, et même de la surexploitation des salariés. Un argent qui ne servira ni à améliorer le sort de la population, ni même à investir dans la production de biens utiles à la collectivité, mais à spéculer, à racheter des entreprises en supprimant des emplois et à mettre la société un peu plus en crise.

Pierre LAFFITTE

## • Isri – Merckwiller Pechelbronn (Bas-Rhin)

# Une direction qui se croit tout permis

Suite à un arrêt de travail de 4 heures, vingt-six salariés de l'usine ISRI à Merckwiller-Pechelbronn, dans le nord de l'Alsace, se sont vu lourdement sanctionnés car le directeur de cette usine, qui fabrique des sièges de camions pour les usines Mercedes, ne supporte pas que des salariés osent protester contre les attaques du patron.

Le 15 décembre, à l'issue des négociations sur les coefficients et les salaires, les délégués des syndicats CFDT et CFTC ont signé une diminution des coefficients, accompagnée du gel de la prime d'ancienneté et de sa diminution dans les années qui viennent.

Le 16, le délégué syndical CGT a informé le personnel du recul qui lui était imposé. Des salariés ont décidé d'arrêter le travail et, à une petite



trentaine, ils ont tenté d'entraîner leurs camarades dans les ateliers – l'usine compte à peu près 400 salariés. Aussitôt, ils ont été jetés dehors par la direction et se sont alors mis devant un camion pour l'empêcher de sortir. Blocage tout à fait symbolique puisque, ce jour-là, le préfet du Bas-Rhin avait pris un arrêté interdisant la circulation des camions à

cause des chutes de neige. Cela n'a pas empêché le patron de faire venir un huissier pour constater l'entrave « à la liberté du travail ».

Accompagné de deux salariées le délégué syndical de la CGT a rencontré le directeur, pour les négociations sur les salaires et les plannings. Sur la promesse de discussions en janvier, les salariés en grève

ont décidé de lever le camp. Mais quelques jours plus tard, les vingt-six travailleurs ayant fait grève ont reçu une convocation pour le 29 décembre en vue d'une sanction, alors que l'usine était fermée entre Noël et nouvel an et la majorité des travailleurs en congés. Suite à ces convocations, 23 travailleurs ont écopé de cinq jours de mise à pied, les deux salariées qui avaient accompagné le délégué syndical sont licenciées et le délégué syndical de la CGT est en mise à pied conservatoire en vue de son licenciement!

Des responsables de la CGT, avec une quarantaine de militants alertés, sont allés à l'usine pour les soutenir le 29 décembre et protester contre les agissements de voyou de la direction. Le 6 janvier s'est tenu un Comité d'entreprise sur les licenciements :

un seul délégué a voté contre, les autres (CFDT et CFTC) se sont abstenus. Ce patron de choc qui n'a rien à faire des lois et encore moins des travailleurs utilise tous les moyens et en particulier la terreur pour imposer sa dictature.

Mardi 11 janvier, à l'appel des syndicats CGT, CFDT et FO, 150 militants de différentes usines du Bas-Rhin se sont rassemblés avec quelques travailleurs de l'usine qui avaient débrayé le matin, devant l'usine puis à l'intérieur, malgré la présence des gendarmes. À la délégation de syndicalistes qu'il a reçus, le directeur a réaffirmé les sanctions. Les manifestants lui ont alors promis de revenir jusqu'à la levée de celles-ci.

Correspondant LO